

EN FORET



Avec

Price Brothers & Company, Limited

Etablissement de Rimouski

Camp Roméo Hins

Dans les chroniques de tous genres publiées par les journaux, l'on voit des records de hockey, de boxe, de courses, etc., et les vedettes de ces records sont personnalités comme des champions. Pourquoi ne pas faire connaître nos champions de la forêt, car ce sont eux qui feront fonctionner les usines, l'an prochain, qui donneront de l'emploi à des milliers de personnes. Ces champions, nous les trouvons dans le camp de Roméo Hins où les meilleurs records d'abattage du bois en bilots sont exécutés :

Groupes	M. Pieds	M. Pieds	Nombre de	Moyenne
2 hommes	Buchés	Empilés	Journées	Par Jour
1. Adélaïde Dufour (Gérard Dufour)	89.231	89.231	36.5	2.475 pds
2. Roland Rioux (Aldéide Cardin)	118.300	118.300	53.	2.223 "
3. Armand Drapeau (Jean Rouleau)	106.003	106.003	39.5	2.682 "

Félicitations à ces champions. Il est à remarquer que ces vaillants bûcherons n'ont pas ménagé leurs forces pour faire une telle moyenne par jour. Dans tout ce gros travail de la forêt, au camp de Roméo, il est bon de signaler que l'ami Jules Marquis, cuisinier, ne manque pas de recettes variées et abondantes pour régaler nos gaillards et leur fournir les forces nécessaires pour accomplir leur tâche. Le contracteur, Roméo Hins, félicite tout son personnel du beau travail accompli et de leur coopération.

Dernièrement, un jury a été formé au camp Hins. Roméo agissait comme juge; la victime était un cheval malade depuis quelques jours. Le juge Hins décida que la mort serait

Camp Jos. Lévesque

Le cuisinier Emile fait part à ses confrères qu'il n'aime pas recevoir la dame de pique à chaque main, mais il constate sur la figure des joueurs une mauvaise humeur accentuée lorsqu'il fait un contrôle.
Rimouski, P.Q.
le 8 novembre, 1948.

Sentences du Magistrat de District

(Semaine du 8 au 13 novembre)

Un journalier de Matane, de passage à Rimouski, a été condamné pour ivresse à \$8.00 d'amende et aux frais. Il en est à sa troisième condamnation à Rimouski.

Un particulier de Rimouski, trouvé en état d'ivresse à la gare du C.N.R., a été condamné à \$5.00 d'amende et aux frais.

Un récidiviste, de Les Hauts, a été condamné pour ivresse à payer \$5.00 d'amende et les frais.

Deux vendeurs de boissons sans licence, l'un de Lac-des-Aigles, l'autre de Nazareth, ont été condamnés à payer chacun \$50.00 d'amende et les frais.

Un propriétaire de St-Robert, pour avoir loué un logement sans avoir fait fixer le prix par la Commission des Prix, a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais.

Le Magistrat étant absent, ces sentences ont été prononcées par les Juges de Paix.

Mort de M. l'abbé E.-E. Pelletier

Ex-professeur au Séminaire

M. l'abbé E.-Eugène Pelletier, curé de St-Philippe de Néri depuis 1912, est décédé à son presbytère, le 11 novembre. Il était âgé de 82 ans. Né à Ste-Anne-de-la-Pocatière le 18 février 1866 du mariage de M. E.-X. Pelletier et de Dame Philomène Potvin, il fit ses études au collège de Ste-Anne et fut ordonné prêtre à Québec par Mgr Bégin le 27 mai 1893. Il fut professeur au Séminaire de Rimouski de 1911 à 1912, puis nommé curé de St-Philippe de Néri. Il était l'oncle de la Rev. Sœur Marie-Médatrice, des Sœurs du St-Rosaire de Rimouski.

Ses funérailles eurent lieu lundi à St-Philippe de Néri, où un premier service fut chanté. La dépouille mortelle fut transportée dans la chapelle du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où un deuxième service fut chanté mardi. M. l'abbé Donat Crouset, de Rimouski, représentait le Séminaire à ce service.

Noes de diamant à Lac-au-Saumon

M. et Mme Odilon Bellavance (Marie-Léonie Lebrun), de Sayabec, maintenant pensionnaires à l'Hospice des Sœurs du Clergé de Lac-au-Saumon, ont été l'objet d'une belle manifestation à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage. Après une grand-messe solennelle d'action de grâces, les Révérendes Sœurs groupèrent autour des jubilaires, encore alertes, les autres couples de l'institution. Rien ne manquait pour favoriser la joie rayonnante, depuis le gâteau artistiquement dessiné en forme de diamant jusqu'à la présence des autorités de la maison. La population elle-même se joignit aux autorités de l'Hospice pour honorer M. et Mme Bellavance lors d'une séance appréciée, donnée par mesdames Léo St-Pierre, Maurice St-Pierre, Miles Lucie St-Pierre, Esther St-Laurent, Irène Ouellet, Florine Dugas, sous la direction de Mme Marie-Louise Goupil. Le Rév. Père Andlauer, aumônier du couvent, dans une allocution qu'il faisait suite à une adresse préparée par l'une des religieuses de l'institution, souligna les mérites des jubilaires et exprima les vœux de tous.

La Corporation de Téléphone de Québec

Nous recevons copie d'un rapport intérimaire de la Corporation de Téléphone de Québec, donnant les chiffres en date du 30 septembre 1948. A remarquer l'amélioration considérable dans les recettes de la compagnie pour l'exercice terminé à cette date. L'importance qu'on attache aujourd'hui à la rive nord du Saint-Laurent nous porte à signaler aux citoyens et aux actionnaires le progrès de l'entreprise privée dans les communications de ce district.

Profit nets
Nombre de fois int. gagné (a)
Gagné par act. classe "A"
Payé par act. classe "A"
Gagné par act. classe "B"
Payé par act. classe "B"

(a) après dépréciation

Durant les premiers neuf mois de l'année courante, la Corporation de Téléphone de Québec et sa filiale, la Compagnie de Téléphone du Golfe St-Laurent, ont accusé des progrès considérables attribuables à la vigoureuse politique de fournir des facilités additionnelles ainsi que de perfectionner et moderniser le matériel et l'outillage, en se servant des fonds obtenus grâce à l'émission de juin 1948, 4% obligation de 1ère hypothèque, fonds d'amortissement, série "C", échéant en août 1967. Avec le développement industriel de la côte nord, la compagnie est appelée à fournir des services additionnels. La direction de la compagnie, dirigée par son président, l'honorable M. Brillant, est bien au courant des immenses potentialités de la nouvelle région et est certaine que l'avenir renferme d'énormes possibilités d'extension pour celle-ci.

Une augmentation considérable s'est aussi fait sentir dans toutes les sphères d'activité de la compagnie. Le nombre des abonnés et de stations payantes de 9,910 qu'il était au 31 déc. 1947, est maintenant de 11,340. Environ 1,400 personnes attendent encore l'installation de facilités téléph.

9 mois au 30 sept. 1948	9 mois au 30 sept. 1947	exercice terminé le 31 déc. 1947
\$72,227	\$59,545	\$69,151
2.7	6.7	6.46
1.99	1.64	1.92
40	40	40
1.64	1.28	1.55
Profits nets	\$582,047	\$493,520
Dépenses d'exploitation	361,506	311,019
Profits nets d'exploitation	220,541	182,501
Autres revenus	6,175	1,488
Revenus Nets	226,716	183,989
Dépréciation: matériel, outillage	43,067	20,282
Impôt sur le revenu - Prov. et Féd.	2,521	2,041
Amortissement des frais de Finance	2,724	2,041
Autres dépenses	110	1,974
Revenus Nets	177,806	159,602
Dépréciation: matériel, outillage	41,662	44,823
Impôt sur le revenu - Prov. et Féd.	43,967	55,294
Profits nets au compte de Surplus	\$ 72,227	\$ 59,545

Me Donat Demers retourne à l'exercice du notariat

Ancien Rimouskois

Me Donat Demers, officier légiste du Service provincial des successions, vient de former avec Me Raymond Cossette, notaire de Québec, une société notariale sous le nom de Cossette & Demers, dont les bureaux sont au No 832 de la rue St-Vallier, à Québec. Me Demers, titulaire, en outre, d'un bureau du soir à Lévis (7, rue Guenet), où il demeure avec sa famille depuis son entrée, comme fonctionnaire juridique, au Bureau du Revenu de la Province.

Admis à l'exercice du Notariat en juillet 1923, Me Demers fit ses débuts professionnels à Rimouski en société avec Me Endre Couture; en 1925, il alla exercer seul sa profession à Lévis, où il demeura pendant 12 ans. En 1937, il entra au service de la Province comme officier juridique du Service des Successions, fonction qu'il a quittée la semaine dernière pour reprendre l'exercice de sa profession. Reconnu comme un spécialiste du droit fiscal, surtout en matière successorale, son retour à la pratique notariale, dans la capitale même, a été apprécié avec énormément de plaisir dans les cercles légaux, surtout par ses confrères et les nombreux amis qu'il a su créer durant son stage au Bureau du Revenu de la Province.

Me Demers est bien connu dans le monde musical et artistique. Il est le vice-président actuel de l'Orchestre Symphonique de Québec, il fut le premier directeur du Chœur d'Aubigny, de Lévis, dont la réputation dépassa rapidement les limites de la cité lévisienne. Au temps de son séjour à Rimouski, il fut collaborateur à notre journal à titre de rédacteur adjoint. Avant d'être notaire, il avait été rédacteur du Peuple de Montmagny, alors qu'il était étudiant en droit.

Son associé, Me Raymond Cossette, des notaires les plus en vue de la Capitale, est membre de la Chambre des Notaires, membre de la Commission Scolaire de Québec et membre de la Corporation de l'Orchestre Symphonique ainsi que de nombreuses autres organisations.

Chez les Lacordaires

Nous vous revoisons avec plus d'ardeur que jamais dans la grande cause de l'abstinence totale. Depuis la dernière chronique, plusieurs activités nouvelles ou sur le point d'être réalisées, sont dues à l'initiative de chaque membre qui nous transmet des suggestions. D'abord, lors de la retraite des jeunes gens, nous avons eu la visite du Révérend Père Roland Gagnon, aumônier diocésain de Montréal, qui nous a encouragés à continuer le travail d'équipe intense avec un entraînement basé sur la charité.

Lundi, le 15 novembre, à une réunion du cercle d'étude mixte, il a été décidé d'organiser une partie de cartes qui aura lieu mardi prochain, le 23 courant, en la salle de l'hôtel de ville. La Ligue de Quilles Lacordaire est en voie de formation; tous ceux ou celles qui désirent en faire partie sont priés de donner leurs noms à Louis D'Auteuil, organisateur. Plusieurs joueurs ont déjà fait des preuves.

Propagandiste,

DECES

A Ste-Florence, le 16 novembre, à l'âge de 71 ans, Mme Jean-Benoît Doiron. Elle était la mère de MM. Louis Doiron, de Ste-Florence, Léon de Mont-Joli, Albert de Sudbury, Ont., et Mme Léonard Gallant (Eva), de Montréal.

A St-Vallier, le 16 novembre, à l'âge de 78 ans, Mme J.-A. Jean (Cécile Richard). Un fils Léo et une fille Thérèse (Mme Jean-Paul Belanger) lui survivent.

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE

Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.



Peletots d'hiver, en étoffe épaisse molleton. Ces paletots sont pesants pour endurer l'hiver rigoureux. Doublure de soie bien finie.

Grandeurs 35 à 44.

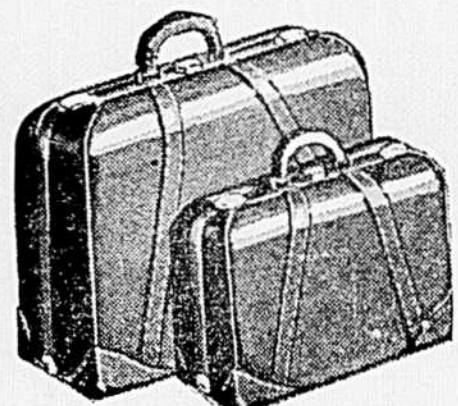
\$45.00

D'autres à \$39.50



Les fameuses chemises Stetson, en Broadcloth

\$2.95



Une valise Gladstone de Luxe, spacieuse, cuir à grains noir, courroies fortes, une réelle valeur à

\$25.00

Le Magasin

Verrault

196 rue St-Germain

RIMOUSKI



CAFÉ Schwartz

GOÛT EXQUIS

ARÔME TENTANT



Schwartz COFFEE

FRÂCHEUR CONSTATÉ

GRANDE ÉCONOMIE

et pour le beurre d'arachides, les épices et la moutarde préparée

Par sûreté - Insistez sur le Schwartz!

Etablissement de Price

Camp Jos. Morissette

Le personnel du camp Jos. Morissette offre à M. Napoléon Morissette et à sa famille les plus sincères sympathies à l'occasion de la mort de leur mère Mme Jos. Morissette.

Les accidents au camp Jos. Morissette (pière) sont chose du passé et les employés ont pour motto: "Évitons les accidents pour demeurer au travail et être heureux". Le personnel est fier de dire que dans deux mois d'exploitation aucun accident ne s'est produit. Bravo, les gars, vous méritiez des félicitations et nous vous souhaitons bon succès!

Camp A. Pelletier

Enfin, tout le personnel du camp Pelletier est heureux, y compris Mme Pelletier et M. Lechasseur, depuis que l'installation électrique est complétée. La machine électrique de Mme Pelletier lave ou ne peut mieux et M. Lechasseur s'est débarrassé de ses "torcheons" qu'il utilisait pour laver les fanas.



CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC DE Qualité

Combattez la fatigue du pied de la manière Bar-Flex. Essayez-en une paire aujourd'hui chez votre Marchand.

NORTHERN-WOODSTOCK RUBBER LIMITED
TORONTO - MONTREAL - ST. JOHN - WINNIPEG
P.A. HENDERSON LTD. VANCOUVER, B.C.
DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA

KIMONOS en édredon pour bébés, de 1 et 2 ans. 1.39

PYJAMAS en flanellette, tout blanc, rose ou bleu, 1 à 6 ans 1.50

ROBES de laine faites à la main. Rose ou blanc 3.00

CAPELINES de laine faites à la main 1.85

PANTALON en coton brossé. 8 à 10 ans .59

PANTALONS Penmans en coton brossé. 12 ans .90

JOUEUX, poupées, cadeaux pour nouveaux-nés.

MARCHANDISES à la verge pour robes et manteaux.

Le Magasin St-Jean

Mme Armand Lavole, propriétaire

21, rue St-Jean

RIMOUSKI



LE PROGRES DU GOLFE

Causes célèbres d'extradition dans notre province

Avant celle du comte de Bernonville

Les grandes poursuites en extradition sont assez fréquentes dans la province de Québec. Celle qui est présentement en cours devant les tribunaux de Montréal pour l'extradition du comte de Bernonville nous rappelle quelques-unes de ces causes qui, dans le passé, eurent beaucoup de retentissement.

En 1864, on assista au double et sensationnel procès de ceux que l'on appelait les "Raiders de Saint-Alban". Un jour d'octobre 1864, vingt-et-un jeunes gens du Sud américain, après avoir pillé les banques de la ville de St-Alban, dans le Vermont, et s'être emparés de \$200,000, avaient pris la fuite vers le Canada et réussi à passer la frontière. Ils se croyaient désormais en sûreté, mais se trompaient. Ils furent arrêtés et durent comparaître devant les tribunaux du pays pour subir un procès en extradition qui dura plus d'un an et auquel participèrent les plus grands avocats du temps, les Devlin, les Carrer, les Abbott, les Kerr, les Laflamme, les Cameron et autres. Il s'agissait de décider si ces jeunes gens devaient être considérés comme belligérants participant à la guerre Nord-contre-Sud ou comme cambrioleurs. Reconnus comme belligérants, ils furent finalement arrêtés sous accusation de violation d'un pays neutre.

En 1899, ce fut la fameuse cause de Gaynor et Greene, officiers de la marine américaine, qui avaient été condamnés à subir leur procès à Savannah, en Georgie, sous l'accusation d'avoir détourné une couple de millions de dollars en exécutant certains travaux d'amélioration à la rivière Savannah pour le compte du gouvernement des Etats-Unis. Tous deux furent condamnés, mais alors qu'ils étaient en liberté sous caution, ils prirent la fuite, par la route du Canada. Appréhendés à Québec, ils furent conduits à Montréal où commencèrent des procédures pour leur extradition. Ayant été libérés en vertu d'un habeas corpus, ils furent ramenés à Québec, puis renvoyés à Montréal, où, de nouveau, on les remit en liberté; cet amas de conflits judiciaires aboutit en Angleterre au Conseil Privé, qui accorda finalement l'extradition réclamée par le gouvernement des Etats-Unis. Le procès avait duré cinq ans.

Une autre de ces grandes causes en extradition plaidée à Québec, en 1910, fut celle — fameuse entre toutes — du Dr Hawley Crippen, accusé à Londres d'avoir empoisonné son épouse, Belle, — c'était son nom, — autoritaire et acariâtre. Un détective de Scotland Yard, ayant fait des recherches au domicile du docteur, ne trouva rien de suspect. En partant, comme un fait exprès, il oubliât sa baguette à tabac. Etant retourné la chercher, il apprit que le Dr Crippen était parti en compagnie d'une jeune et jolie femme, ayant nom Ethel Lenevé. Ayant de nouveau fouillé la maison, l'officier de Scotland Yard trouva le corps de Belle enfoui dans un coffre à charbon. On apprit que Crippen était parti avec sa petite amie pour le Canada.

Dès lors, commença la chasse, le télégraphe ayant été mis à contribution. Le docteur et Ethel Lenevé avaient pris passage sur le "Montrose", sous le nom de "John Robinson et fils". Ils furent arrêtés au débarquement à Québec par l'inspecteur Dew. Il y eut procès en extradition. Le docteur fut renvoyé en Angleterre, où il fut pendu. Ethel Lenevé, n'ayant pris aucune part au meurtre de Belle, fut relâchée. L'affaire Crippen envia les journalistes de Québec et de Montréal. On en parla longtemps. Un grand quotidien de Paris, le Matin, pour suivre de plus près cette affaire, avait envoyé son chef d'information à la rencontre du "Montrose", avant même l'arrivée du paquebot à Québec. Le journaliste, pour faire diligence, s'arrêta à Rimouski, où il passa toute une journée en attendant de pouvoir monter, à La Pointe-au-Père, sur le transatlantique, qui arriva dans le cours de la nuit suivante. Il put ainsi câbler des détails inédits, en primeur, à son journal, et repartir tout de suite pour Paris.

Il y eut encore de nombreuses causes d'extradition dans la province de Québec. Notre pays étant éloigné des grands centres devient comme une espèce de "refugium peccatorum" pour les criminels internationaux.

LAURENTIN.

Carmen Torrès

Lundi soir, à l'auditorium du Séminaire, devant un auditoire qui s'efforçait d'être nombreux, Carmen Torrès, soprano, a donné un récital composé de chants espagnols, italiens et français, fort goûté, mais qui à quand même déçu... Malgré la grâce de Mme Torrès, en dépit de son maintien imposant et de sa tenue irréprochable, de la douceur de son visage, de ses grands yeux sympathiques, de la sobriété de ses gestes, de sa voix chaude, variée, malléable, riche, surprenant d'aisance, tant dans les pièces classiques que populaires, il y eut toujours une distance... entre la scène et la salle, si ce n'est à la fin de la quatrième partie. La faute n'est certes pas attribuable à l'artiste, qui a dû donner sa pleine mesure, et à preuve le prestige et les succès remportés partout où elle passe. Il est vrai que la musique espagnole, qu'on nous sert dans les films, sur disques et à la radio, laissait augurer des mélodies plus enlevées et peut-être plus assimilables à la masse; les chants présentés étaient certes d'une beauté indéniable, mais qu'on eût voulu plus populaires. Quant au public, le moyen de lui reprocher sa faiblesse numérique, quand on sait qu'il lui faut tenir compte de sa bourse avant de se rendre aux nombreux, sinon coûteux, concerts dont il a le choix en cette saison?

Au début du programme, les deux premières pièces, d'un caractère calme, furent suivies de deux autres plus enjouées: Donzelle fugitive, air léger, rapide, où l'allure vive supplée aux paroles en langue étrangère. "Una voce poco fa" de la Barberie de Séville, d'une vocalise difficile, fut mieux rendu. Puis vinrent quatre chants où une diction impeccable servit un français pur, dont pas un syllabe ne fut perdus. Cette possession complète d'une langue qui n'est pas la sienne surprend moins quand on sait que Paris est la ville d'adoption de Carmen Torrès. "Guitares" et "Mandolines" de Groves, air banal au rythme enchevêtré, n'avait pas le charme de "Jardin d'amour" où l'on entre sur la pointe des pieds comme dans un lieu clandestin pour surprendre amant et amante à se conter fleurette; chant doux, calme, amoureux, mystérieux, et plaisant. "Fantoche" de Claude Debussy, quoique d'un accompagnement laborieux, laissait la voix parfaitement libre et dégagée.

Après l'intermission, une gerbe de roses American beauty fut présentée à l'artiste par Mme Evelynne Coulombe, propriétaire du Studio Gardania, qui avait également fourni les gerbes de chrysanthèmes qui ornaient sobrement la scène.

C'est dans le groupe des trois pièces françaises qui suivirent que Carmen Torrès sembla le plus près de son auditoire, qui lui fut soulagé par des applaudissements bien fournis. L'Air Champêtre, de Pauline, musique très aérée dont les notes semblaient flotter au vent, et où le goût s'accroissait du plaisir de comprendre sans effort et du premier jet tous les mots d'une chanson nouvelle.

S'avançant au bord de la scène, Carmen, disant excellente, présentée avec galanterie: Chanson du rien (liberté). Ce fut une révélation. Sur ses lèvres, et si calmement chanté, un rien devenait quelque chose. Et ce rien persista jusqu'après les cinq premières espagnoles qui suivirent, pour rendre plus pressants les applaudissements de rappel. Et Vito, dernier numéro au programme, a laissé une bonne impression, à quel n'étaient pas étrangères toutefois les difficultés harmonieuses de l'accompagnement qui était toute une pièce à lui seul, que dis-je, un tout merveilleux sous les doigts agiles de Mme Ann Masseni Charest, accompagnatrice attitrée, qui était la discrétion même par son jeu d'une touche unique et d'effacement délicat, mais ferme. Pas un moment, elle ne prit la place de l'artiste et c'est tout à son honneur. Et il y eut trois rappels: Les Filles de Calix et un extrait de Manon "Je marche sur tous les chemins". Donnez que sur ces chemins il ne se soit pas trouvé un petit extrait de "Carmen" de Bizet.

Mat. ADORÉ.

Nominations ecclésiastiques

Le Rév. Père Eustache Dumais, O.S.B., revenu des missions de Chine, fait partie du diocèse de Rimouski. Il vient d'être nommé vicaire à St-Cyprien.

M. l'abbé Gérard Caron a été nommé assistant-curé de St-Anaclet, en l'absence de M. le curé Salomon Plourde, actuellement à l'Hôpital.

Fête à M. le curé Camille Michaud

Chez les Soeurs de la Charité

M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale, fut, lundi après-midi, à 3 heures, en la salle des fêtes à l'Hospice des Soeurs de la Charité, l'hôte d'une réception à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il était accompagné de M. l'abbé Henri Côté, aumônier de l'Hospice. Au premier rang, on remarquait la Rév. Mère St-Éléonore, supérieure de l'institution, la Rév. Mère St-Berthe, directrice des classes, Mère St-Marien, Supérieure de l'Hôpital St-Joseph, deux religieuses de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix, de Montréal, les religieuses de l'Hospice et de l'Hôpital, et tous les élèves du couvent gris, y compris les enfants de l'Orphelinat.

Un duo de piano ouvrit la fête, suivi d'un chant "La main divine" exécuté par la chorale du couvent. L'opérette "La guerre des deux roses" fut rendue par Mlle Jacqueline Lavoie, Suzanne Beauchêne et Jeannette Tremblay. Une étudiante, Mlle Louise Gendreau, présenta les hommages et les vœux de l'institution aux héros de la fête. Ensuite, Mlle Donat Verreault présenta une gerbe de fleurs à M. le curé de la cathédrale.

Une requête de "grand congé" fut présentée à M. l'abbé Michaud par le truchement d'une analyse grammaticale: "Nous voulons un grand congé". Jocelyne Desrosiers, Lucille Lavoie, Réjeanne Tremblay, Gilberte Fournier et Colette Thériault avaient charge de cette requête-analyse, qui déclenchait l'hilarité générale. Et le congé fut accordé pour le 25 novembre, jour de la sainte Catherine.

En réponse aux hommages présentés, M. le curé Michaud fit une allocution fort appréciée.

Ferdinand Paradis

M. Omer Héroux, rédacteur en chef du "Devoir", publiait lundi dans ce journal l'intéressante note suivante, à la mémoire de M. Ferdinand Paradis, qui fut industriel, député et, à certaines heures de sa laborieuse et féconde carrière, journaliste:

Ferdinand Paradis

Une petite dépêche, presque perdue dans les journaux, annonçait l'autre jour la mort de Ferdinand Paradis. Ferdinand Paradis, qui avait soixante ans, était l'un de nos camarades du Nationaliste, au temps d'Asselin. Je l'avais pour ma part très rarement vu; mais son cas nous paraissait étonnamment caractéristique. On le disait intéressé dans le commerce du bois, quelque part du côté du Lac-au-Saumon; une entreprise familiale. C'est de là qu'il nous adressait des articles solides et d'une élégante écriture.

On sentait qu'il n'était point, comme trop de journalistes professionnels, bousculé par la besogne du bureau. Il avait le temps de réfléchir.

Un jour, il se trouva pris dans une violente polémique. On parlait beaucoup, en ce temps-là, de vaccination obligatoire. Paradis n'y croyait pas et il soutint sa thèse avec une singulière vigueur et une documentation exceptionnellement abondante. Il semble que des circonstances particulières l'aient amené à se servir cette question.

Les années passèrent et nous perdîmes de vue notre collaborateur des premiers temps. Du reste, il n'était plus guère, semblait-il. Sa besogne professionnelle, ses soucis de famille (il laisse une femme et plusieurs enfants) absorbaient la majeure partie de son temps.

Un jour, nous apprîmes qu'il avait été élu député à l'Assemblée législative. Cela ne nous surprit point: il avait certes autant et plus de valeur que plusieurs de ses nouveaux collègues, et il devait jouir dans son milieu d'une estime considérable.

Il ne passa à Québec que la durée d'un parlement. Son état de santé, nous apprend le Progrès du Golfe, ne lui permettait point d'ajouter à ses travaux ordinaires cette besogne nouvelle.

Il venait de prendre sa retraite à Rimouski, où il comptait plusieurs membres de sa famille. Il désirait employer à y faire du journalisme amateur ses dernières années. La mort est venue briser ce dernier rêve. Les types de son genre, qui allient à la pratique des affaires le souci d'une culture poussée et des dons d'écrivain bien au-dessus de la moyenne, sont assez rares chez nous.

Nous n'avons pas voulu laisser disparaître, sans un modeste salut, ce camarade d'un temps déjà ancien. Nous prions sa famille d'agréer dans son grand deuil l'hommage de notre profonde sympathie.

Accident de la route à Ste-Anne-des-Monts

Camionnette démolie. — Les deux occupants pris à l'intérieur, dont l'un grièvement blessé.

Un grave accident est survenu vendredi soir lorsqu'une camionnette conduite par M. Georges Vallée, de Petite-Tourelle, est venue heurter une autre camionnette, propriété de M. Léon Tremblay, commerçant, qui se trouvait à ce moment stationnée en face du magasin de M. Gérard Dugas, de Mont-Albert. Le choc fut si violent que la voiture de M. Tremblay, heureusement personne n'occupait à ce moment, fut traînée sur une distance d'une quarantaine de pieds. La voiture de M. Vallée a été complètement démolie. Ce n'est qu'après plusieurs minutes de grands efforts que l'on réussit à retirer des débris les deux occupants qui se trouvaient dans une fâcheuse situation. M. Viateur Thériault, l'un des occupants, fut conduit à l'hôtel de Ste-Anne-des-Monts, où il semble souffrir de fractures diverses. Quant à M. Vallée, on le conduisit chez lui mais on dut faire appel au Dr Marcel Huot pour lui faire l'extraction de quelques dents et d'éclats de verre au visage.

GLISSANT En sur les spatules

Ottawa s'émue du fiasco obtenu par les représentants canadiens aux jeux olympiques à Londres et à St-Moritz. Une conférence nationale sur les sports a alors été convoquée et sera tenue dans la capitale les 7 et 8 janvier prochain. Le but principal de cette conférence, à laquelle ont été invités plus de trente corps, tant professionnels qu'amateurs, dont l'Association Amateurs du Ski au Canada, semble être de remédier aux maux qui existent et de trouver une solution aux problèmes qui se posent afin de permettre le libre épanouissement du sport au pays ainsi qu'une plus grande participation des Canadiens aux différentes compétitions.

Plus il y aura de compétitions, meilleurs seront les athlètes. C'est bien ce que semble avoir compris le comité sportif de notre Club de Ski dirigé par Roger Bouchard en nous fournissant la cédule de la saison 1948-49 que voici:

Cédule des concours du Club de Ski de Rimouski Saison 1948-49

Décembre, 19 — Slalom d'ouverture pour senior. Trophée J.-A. Patvin, 36 avenue de la Cathédrale. Le trophée restera la propriété du gagnant.

Janvier, 2 — Slalom junior. Trophée Epicerie Bouchard, 221 rue St-Germain.

Janvier, 9 — Course de fond, senior et junior. Trophée J.-A. Pineault, 122 rue St-Germain, pour senior. Trophée H. G. Lepage, 205 rue St-Germain, pour junior.

Janvier, 23 — Slalom senior. Trophée Albert Labbé, Epicerie Nationale, 62 rue de l'Évêché.

Janvier, 30 — Combiné descente et slalom, pour femmes. Trophée de la Bijouterie Capitale, 50 avenue de la Cathédrale.

Février, 6 — Descente pour senior et junior, pour le championnat de la ville. Trophée Hôtel Georges VI, 312 rue St-Germain, pour senior; trophée Epicerie Beaulieu, 91 rue St-Germain, pour junior.

Février, 13 — Slalom pour senior et junior, pour le championnat de la ville. Trophée H. G. Lepage, 205 rue St-Germain.

Février, 20 — Course de fond senior. Trophée Le Progrès du Golfe, pour le championnat de la ville.

Février, 27 — Slalom senior, pour le championnat de la ville. Trophée Café Robinson, 50 avenue de la Cathédrale.

Le trophée de la Cie d'Autobus sera donné au compétiteur qui aura accumulé le plus de points dans les 4 concours de février.

En mars, le concours régional pour le trophée Ouellet Automobile, 337, St-Germain, aura tout probablement lieu à Matane. La date sera annoncée plus tard.

Nous remercions sincèrement les généreux donateurs des trophées, de leur geste magnanime.

L'ouverture officielle du Club de Ski a été fixée au 4 décembre et aura lieu à l'Hôtel Georges VI. En attendant, procurez-vous vos cartes de membres.

BOUTSKI.

Sayabec fête son pasteur

M. le chanoine Charles Charest

A son retour de Rimouski, après son investiture le 11 novembre à la cathédrale, M. le chanoine Charles Charest fut l'hôte d'une belle manifestation d'amitié de la part de ses ouailles qui s'étaient rendus en grand nombre (plus de 500) à la gare pour le saluer et l'ovationner.

Dimanche, les paroissiens offrirent à leur pasteur une bourse substantielle, à l'issue de la grand-messe, qui fut chantée par M. le chanoine Alphonse Fortin, de Rimouski, condisciple de M. le chanoine Charest. Le célébrant était assisté de M. l'abbé Narcisse Rioux, curé de Rivière-au-Renard, et M. le curé Philippe Belzile, de St-Moïse. Un sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine Fortin.

Le Salut du St-Sacrement, à l'église, clôtura cette journée de réjouissances.

Bicyclistes blessés

M. Emile Roussel, de Mont-Joli, âgé de 18 ans, a subi de graves blessures au visage lorsque la bicyclette qu'il conduisait fut heurtée par une automobile, sur le boulevard Cartier, à proximité du restaurant Desrosiers.

Mardi après-midi, un accident semblable est survenu à Rimouski, en face de la maison des gardes-malades de l'Hôpital St-Joseph, lorsque deux jeunes gens de Nazareth furent projetés sur la chaussée avec la bicyclette sur laquelle ils se trouvaient et qui fut soudainement défectueuse. L'un d'eux fut assez grièvement blessé à la figure et à un bras, mais put cependant retourner au foyer paternel après des traitements appropriés. Son compagnon s'en est tiré avec de légères égratignures.

La succession au trône d'Angleterre

Londres, (P.A.) — La princesse Elizabeth est désignée comme "héritière présomptive" du trône, parce que son accession est probable, sans être certaine. Son fils est deuxième dans la ligne de succession. C'est la princesse Elizabeth qui semble devoir accéder à son père. On sait que la reine Elizabeth ne peut plus avoir d'enfant. D'autre part un historien de Londres fait observer que la succession au trône changerait dans le cas suivant: "Si notre bien-aimée reine mourait, ce qu'à Dieu ne plaise, et

La première conférence de presse du nouveau premier ministre Louis Saint-Laurent

Le T. Hon. Louis Saint-Laurent reçut officiellement, pour la première fois après son assermentation comme premier ministre du Canada, les représentants de la presse qui voulurent avoir avec lui une entrevue dans son bureau à Ottawa, lundi.

M. Paul Paradis, correspondant parlementaire du Soleil dans la capitale fédérale, a fait de cette entrevue un compte rendu intéressant, dont nous reproduisons l'extrait suivant:

Une scène irréaliste

Une soixantaine de journalistes étaient groupés autour de M. Saint-Laurent pendant qu'il prononçait ces paroles et la scène avait quelque chose d'incroyable et d'irréel.

C'était là la table de travail de M. King. C'était là son fauteuil. C'était là le tapis usé jusqu'à la corde devant le fauteuil et devant la table, le tapis usé d'un côté par les pieds de M. King et de l'autre côté par les pieds d'un nombre inconnu de quémandeurs.

C'était là que le maître, M. King, avait humblement trôné pendant plus de 21 ans.

Il était difficile de croire qu'un autre que M. King pouvait maintenant être là, sur ce fauteuil et derrière cette table. Mais M. Saint-Laurent trouva les mots qu'il fallait dire. Il lui restera maintenant à moderniser le cabinet de travail du premier ministre du Canada.

Tout un coin de ce cabinet de travail est caché par un grand rideau vert, derrière lequel on devine un lavabo. Plus mal logé que le moindre sous-ministre, le premier ministre du Canada n'a pas même une chambre de toilette attenante à son cabinet de travail.

Quand M. King donnait une conférence de presse dans ce cabinet de travail, les journalistes savaient d'avance ce qui les attendait. M.

Hébergé, il vole ses hôtes d'une nuit

Un jeune homme du district de Gaspe, hébergé la nuit par de bons samaritains, les remercia, au départ, le lendemain matin, en leur volant une montre et d'autres objets. S'étant fait appréhender, il vient d'être condamné par l'hon. juge Girard, siégeant actuellement à La Malbaie, à 15 jours de prison.

Motocyclette et Ford en collision

dans la route du 2e rang de Luceville

Samedi soir, vers 5 heures, une motocyclette conduite par M. Roméo Leclerc, de St-Donat, accompagné de son camarade M. Beaulieu, du même endroit, est venue en collision avec une automobile-taxi de St-Donat, une Ford 1948, qui revenait d'un voyage à St-St-Mario, Ont. Le conducteur du taxi n'aperçut pas assez tôt la motocyclette, qui voyageait sans lumière, pour éviter le choc, qui fut cependant amoindri à la suite des efforts inouïs du chauffeur pour éviter les deux jeunes gens. Cependant, M. Leclerc reçut des blessures diverses, dont une fracture à un pied. Il fut immédiatement transporté à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. Quant à son compagnon, il ne s'infirmit que de légères égratignures. Le chauffeur du taxi s'en est tiré indemne, mais son véhicule a subi des dommages pour une centaine de dollars.

Débat mixte à Rimouski

Le 21 novembre, à l'Ecole de Commerce — Discretion, vertu féminine ou masculine? — Deux équipes, dont l'une de Rivière-du-Loup et l'autre de Rimouski: Me Jean-Paul Bérubé et Mlle Paradis, de Rivière-du-Loup, M. Adalbert Roy et Mlle Michèle Casgrain, de Rimouski.

Un débat mixte aura lieu dans la salle des fêtes à l'Ecole de Commerce de Rimouski, le 21 novembre, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes. Deux équipes composées de Me Jean-Paul Bérubé, avocat, et Mlle R. Paradis, de Rivière-du-Loup, et M. Adalbert Roy et Mlle Michèle Casgrain, de Rimouski, prendront part à ce débat sur la question suivante: la discrétion est-elle une vertu féminine ou masculine?

Une ébauche du même genre eut lieu à Rivière-du-Loup, au début de 1948.

—Maman vient passer trois mois avec nous. Qu'en dis-tu?
—Rien, les grandes douleurs sont muettes.

Chez les Ch. de Colomb

Initiation le 27 novembre

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Rimouski s'accroîtra de quelques 80 nouveaux membres lors de la prochaine initiation qui aura lieu le 27 novembre. Le député d'Etat, M. le juge T. Adéard Fontaine, de St-Hyacinthe, assistera à cette cérémonie, de même que l'ex-député d'Etat M. Ludger Faguy, de Québec.

DÉLICIEUX? C'est Parfait! Plus 4



Source de Galette... Embouteilleur HENRI JACOB RIMOUSKI

PARTIE DE CARTES

Une grande partie de cartes organisée par la Bibliothèque Civique de Rimouski aura lieu le 25 novembre à 8 heures à l'Ecole Technique. Un abonnement de 6 mois à la Bibliothèque sera donné avec chaque carte d'entrée.

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA 3 1/4%

échéance du 15 novembre 1951 ont été appelées au remboursement le 15 novembre 1948

On doit présenter ces obligations au remboursement munies de tous les coupons échéant après le 15 novembre 1948. Ces obligations cesseront de porter intérêt à partir de cette date.

Jos. POITRAS & FILS, Limitée

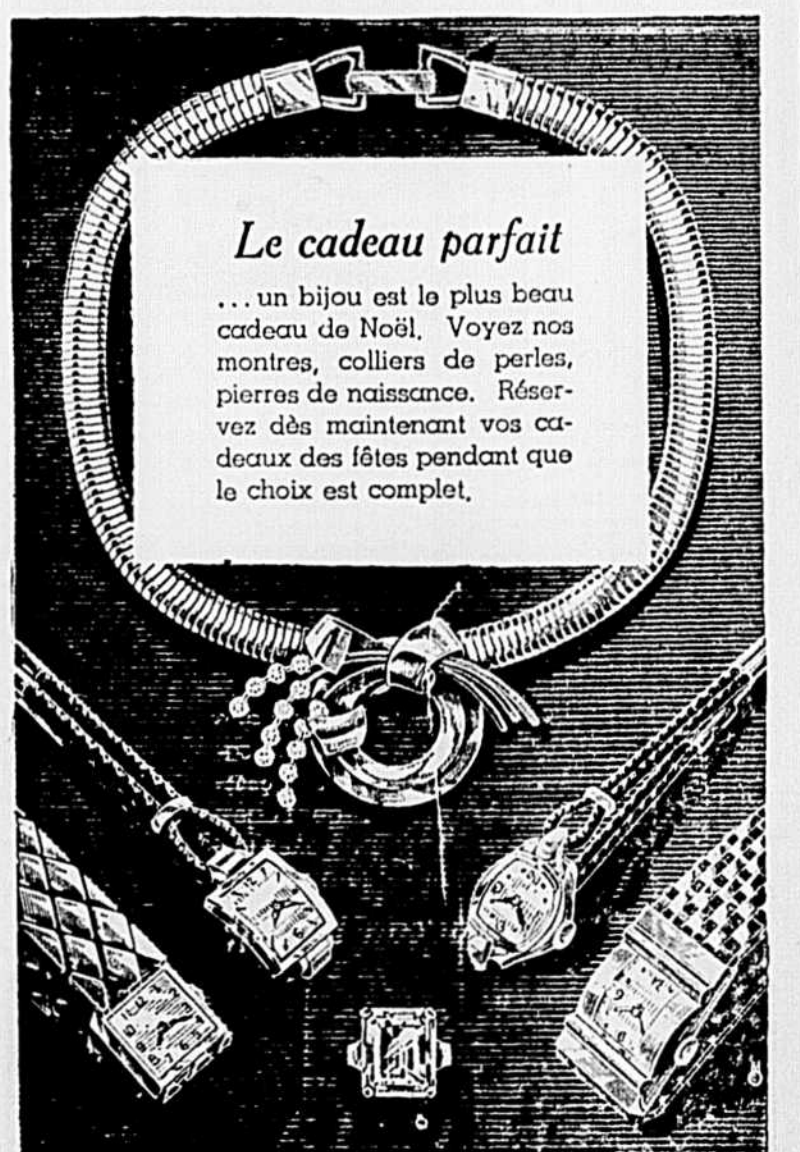
MANUFACTURIERS DE MACHINERIES
DESSINATEURS - MODELEURS - FONDEURS - MECANICIENS
L'ISLET STATION, P.Q.

Machines à bois	Travaux de tous genres à l'entreprise	Réparation générale
Moteurs électriques	Soudure à l'oxygène, à l'électrofit	Ponts de camp
Transmissions & Accessoires		Bouillottes de ferme, etc., etc.

Demandez nos prix avant de placer votre commande ailleurs.

Le cadeau parfait

... un bijou est le plus beau cadeau de Noël. Voyez nos montres, colliers de perles, pierres de naissance. Réservez dès maintenant vos cadeaux des fêtes pendant que le choix est complet.



L'endroit par excellence pour tous vos cadeaux des fêtes

BIJOUTERIE CAPITOLE

Noël Ouellet, propriétaire.

50 Ave. de la Cathédrale, — RIMOUSKI.

La Politique fédérale

par la British United Press

Les nouvelles de la capitale nous sont venues nombreuses depuis quelques jours et elles avaient pour la plupart une très haute portée politique.

On doit d'abord souligner la décision de M. King de démissionner lundi pour céder sa place au très hon. M. St-Laurent au poste de premier ministre du Canada. C'est la deuxième fois que la province de Québec donne un premier ministre canadien français au pays. Laurier a déjà laissé une trace historique des quinze années pendant lesquelles il a administré le pays. Le sort du gouvernement de M. St-Laurent est maintenant entre les mains de la Providence et des électeurs canadiens.

La montée du nouveau premier ministre dans la politique canadienne et même internationale a été vertigineuse. En quelques années, il a franchi toutes les étapes de la politique pour atteindre le sommet et ses fonctions lui ont permis de s'illustrer sur la scène internationale. Si sa montée continue, au rythme où se développe la situation dans le monde, M. St-Laurent passera aussi à l'histoire pour avoir administré le pays dans une période particulièrement critique. La politique canadienne évolue rapidement et son influence dans le monde grandit sans cesse.

Jusqu'à la dernière guerre, le Canada s'abstenait en quelque sorte de participer aux grands mouvements de la politique internationale, mais maintenant il joue souvent un rôle de premier plan. Avant la guerre, le Canada suivait une politique d'abstention au sujet des conflits internationaux, tandis que maintenant le nouveau premier ministre prend une position nette en disant que le Canada ne peut pas s'isoler, ne peut pas rester neutre, que même s'il le désirait les circonstances l'entraîneraient.

Le Canada fournit une quantité énorme de bacon à l'Angleterre, mais cela n'a pas empêché le ministre anglais des

vivres de dire au parlement que les rations de bacon devront être diminuées d'une demi-once par semaine à cause, prétend-il, des envois irréguliers de bacon du Canada.

Cette déclaration n'a pas tardé à avoir sa réponse à Ottawa. Les observateurs se demandaient si vraiment le Canada était à blâmer pour la pénurie de bacon en Angleterre en dépit de nos multiples envois imposants.

Le ministre de l'agriculture, M. Gardiner, a mis les choses au point. Il a d'abord déclaré que le Canada n'est pas responsable de la pénurie de bacon. Il a même dit que c'est l'Angleterre qui avait créé cette situation par sa politique appliquée il y a cinq ans. Sans cette politique, dit-il, le Canada aurait pu fournir le double de 195.000.000 de livres de bacon que nous aurons livrées à l'Angleterre à la fin de l'année.

Le lendemain, un haut fonctionnaire du gouvernement fédéral fournissait à la British United Press un tableau de ce que le Canada fournira à l'Angleterre en bacon, oeufs et fromage au cours de l'année prochaine, si Londres peut le payer.

Il a dit que le Canada fournira plus de fromage parce que la consommation du lait est à la baisse au Canada, de sorte qu'il en restera une plus grande quantité pour fabriquer du fromage. Toutefois, l'Angleterre ne recevra pas plus de bacon, que M. Stachey l'aime ou non, car les cultivateurs concentrent leurs efforts de production sur le blé qui est plus lucratif.

Le Bureau fédéral de la statistique a enfin annoncé une bonne nouvelle aux Canadiens. Dans son dernier rapport sur le commerce extérieur, le bureau de la statistique révèle que, pour la première fois depuis le mois d'août 1945, le commerce canado-américain a eu une balance favorable au Canada. Les exportations canadiennes ont dépassé les importations au cours du mois de septembre. On sait que le gouvernement canadien a dû imposer des restrictions sur les importations des Etats-Unis parce que nos importations dépassaient nos exportations et réduisaient nos réserves de dollars américains à un niveau dangereux.

On a aussi appris d'Ottawa que le Canada pourrait être appelé à devenir un arsenal des pays occidentaux en fournissant des avions aux pays participant à l'alliance nord-Atlantique. Des pourparlers sont déjà entrepris en vue d'une telle alliance, qui viserait à prévenir une troisième guerre mondiale en enlevant toute chance de victoire à n'importe quel agresseur possible.

La Politique internationale

par Maurice Dagenais
de la British United Press

La gigantesque débâcle des forces nationalistes en Chine crée une situation de plus en plus sombre, si bien que les chefs d'Etats démocrates commencent à s'émouvoir à la vue de la tournure que prend la guerre de Chine. Le président chinois, le général Chiang Kai-shek, demande à son peuple de se préparer à une guerre de huit ans contre les agresseurs communistes, mais les observateurs se demandent si le gouvernement chinois pourra tenir le coup sans l'aide étrangère.

Il est fort difficile de prévoir ce qui se produira en Chine. Les dépêches annonçaient ces jours derniers une série de revers catastrophiques de la part de l'armée nationaliste et l'on prévoyait que le pays devrait accepter un gouvernement de coalition avec les communistes à des postes de commande.

Le moral de l'armée et du peuple est actuellement à son plus bas en Chine. Chaque jour un très grand nombre de déserteurs quittent les rangs et vont se joindre aux forces ennemies, communistes. Des émeutes éclatent dans plusieurs grandes villes à cause de la situation alimentaire, de la misère. On doit imposer la loi martiale à plusieurs endroits et un peu partout on parle de reddition, de paix négociée et même de destitution du président Chiang Kai-shek.

Le directeur de l'aide américaine à la Chine est tellement déçu du régime de Chiang Kai-shek qu'il a demandé à Washington de passer outre le président chinois et de livrer les secours aux autorités locales de Chine. Chiang n'aurait pas confiance dans ses commandants militaires du nord de la Chine et n'aurait pas envoyé de ravitaillement suffisant à l'un de ses généraux, et ce serait là la cause de la débâcle devant la poussée rouge.

On se souvient que le général Stilwell a déjà écrit que le président de la Chine a saboté ses armées pour maintenir son propre pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les armées nationalistes sont en déroute et tout indique que les communistes s'empareront de l'ancienne capitale Peipin, qui ne serait guère défendue.

Certains observateurs persistent cependant à croire que tout n'est pas perdu en Chine et qu'un commandant militaire puissant pourrait faire changer la marche des circonstances.

Un autre point de vue intéressant émis au sujet de la situation en Chine est que les communistes arrêteront eux-mêmes leurs conquêtes et que la Russie ne veut pas que les rouges contrôlent toute la Chine. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que la Chine communiste serait privée de secours extérieurs et alors dans une situation fort pénible. De plus, les communistes sont très mal préparés à administrer les grandes villes de la Chine.

D'autre part, Moscou craindrait que si les communistes s'emparent de toute la Chine ils deviennent nationalistes à leur tour et se tournent contre la Russie, comme la Yougoslavie l'a fait récemment.

A ce sujet, l'hebdomadaire anglais "Spectator" fait l'intéressante observation suivante: "Ce que l'on veut en Chine est de fusionner deux systèmes de gouvernement rivaux, qui ne sont pas si incompatibles en pratique qu'ils semblent l'être sur papier, en un seul. La civilisation chinoise et le mode de vie chinois sont beaucoup plus durables que les différentes théories politiques qui se sont répandues à certaines époques en Chine. Le peuple chinois est trop fier et indépendant pour permettre à une puissance étrangère d'exercer une influence indue sur lui. Un gouvernement aux vastes bases et auquel les communistes participeraient n'est pas impossible."

C'est cela que le général Marshall a voulu réaliser en 1946. Les pourparlers ont échoué surtout parce que l'on n'a pas pu trouver une formule pour faire entrer les forces communistes dans les cadres de l'armée nationale.

La pomme est le meilleur fruit

Les pommes sont en saison toute l'année, mais de novembre à avril, la ménagère tient à en avoir toujours à sa disposition.

Il y a des variétés pour convenir à tous les besoins. Il y en a qui sont meilleures lorsqu'on les mange fraîches, d'autres se cuisent bien au four puisqu'il existe bien des variétés qui sont molles et très tendres, mais qui conservent leur forme lorsqu'elles sont cuites et par conséquent sont meilleures pour les puddings et les tartes. Quelques espèces ont une pulpe qui se défait et devient légère et mousseuse, et qui font une excellente compote.

Les économistes ménagères de la section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, ont des conseils à vous offrir pour servir les pommes.

Faites cuire les pommes pour une compote dans une casserole à couvercle qui s'ajuste bien et faites cuire rapidement pour éviter la perte de couleur et de saveur.

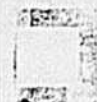
Utilisez les épices avec retenue pour faire ressortir le goût naturel et non pas pour le masquer.

Un peu de sel améliore souvent l'arôme et le goût sucré des pommes cuites.

Un glaçage de compote aux pommes est exquis et se fait facilement: 1/2 tasse de compote et 1-1/2 tasse de sucre à glacer feront suffisamment de glaçage pour un gâteau de 8" x 8". C'est particulièrement bon sur un gâteau d'épices.

Du fromage à la crème et des pommes fraîches râpées, en quantités égales, font une substance à tartiner délicieuse pour les sandwiches. Des quantités égales de compote aux pommes et de beurre de pistaches font aussi une bonne substance à tartiner.

Les enfants royaux dans l'Histoire



(B.L.R.U.) — L'enfant né à la princesse Elizabeth et au duc d'Edimbourg sera sans doute élevé dans des conditions idéales. Les princesses Elizabeth et Margaret, elles-mêmes ont eu l'éducation la plus heureuse, la plus simple. Elles passaient la plus grande partie de leur temps dans les terrains avoisinant la Loge de Windsor, résidence de fin de semaine du roi Georges et de la reine Elizabeth. Entourées de leurs animaux favoris, les princesses, entretenues dans leur jardin personnel et jouaient dans la "Petite maison", modèle de chaumière galloise que les Gallois avaient présenté à la princesse Elizabeth pour son sixième anniversaire. La "Petite maison" avait l'eau courante, l'électricité, tous les accessoires de la vie adulte. Les princesses y jouèrent jusqu'à ce qu'elles fussent trop grandes pour s'y tenir debout à l'intérieur. Mais on peut penser que le nouveau membre de la famille royale y trouvera beaucoup de plaisir, dans quelques années.

Les touristes qui se rendent à Osborne, dans l'île de Wight, au large de la côte méridionale de l'Angleterre, — une des résidences favorites de la reine Victoria, — aperçoivent, dans le domaine, un petit chalet suisse, qui remplissait, autrefois, les mêmes fonctions que la chaumière galloise. Bâti pour les enfants de la reine Victoria, il renferme encore les meubles et les instruments de jardinage dont ils se servaient, à la même place qu'autrefois. La reine Victoria elle-même cultivait un jardin au palais de Kensington quand elle était petite fille et elle arrosait ses plantes chaque jour. Son père, le duc de Kent, les frères et sœurs de celui-ci apprennent tous à s'intéresser à l'horticulture à Kew, où leur père, Georges III, cultivait les célèbres jardins connus, encore maintenant, sous le nom de Kew Gardens. Le roi et sa femme, la reine Charlotte, habitaient la Maison hollandaise qu'on voit encore à Kew Gardens et les enfants de la famille royale logeaient dans différentes maisons autour du vieux Pré de Kew.

Palais-pouponnières
La vie simple qu'ont connue ces dernières générations de la famille royale ne ressemble guère à celle de leurs ancêtres des siècles antérieurs. Au moyen âge, la coutume s'établissait de mettre les enfants royaux en pension chez des nobles ou de leur donner des maisons complètes et dispendieuses bien à eux, qu'on appelait "palais-pouponnières". Les cinq filles charmantes d'Edouard IV (1442-1483).

1/2 tasse de pommes fraîches râpées ajoutée à 1 tasse de mayonnaise ou de sauce cuite à la salade font une nouvelle espèce de sauce pour napper les salades de légumes ou de fruits.

Une pomme dans la boîte à pain aide à garder le pain frais.

Il existe des centaines de bonnes recettes pour utiliser les pommes.

POUDING HONGROIS AUX POMMES

4 grosses pommes acide
3 cuillerées à table de jus de fruit
1 tasse de mie de pain hachée menu
1 cuillerée à table de beurre
2 jaunes d'oeufs
1/3 tasse de sucre
1/2 cuillerée à thé de sel
2 blancs d'oeufs
3 cuillerées à table de sucre.

Pelez et râpez les pommes. Ajoutez le jus de fruit et mélangez. Ajoutez la chapelure. Mettez le beurre en crème, ajoutez les jaunes d'oeufs, le sucre et le sel et battez parfaitement. Ajoutez au premier mélange et combinez bien. Battez les blancs d'oeufs jusqu'à neige légère, ajoutez le reste du sucre graduellement, battez jusqu'à ce que le mélange se tienne en pointes. Incorporez au premier mélange et versez dans un plat graissé qui va au four. Pochez dans un four modéré, 350°F., pendant 1 heure. Servez avec une SAUCE DURE. Six portions.

SAUCE A LA MERINGUE AUX POMMES

2 blancs d'oeufs
1/2 tasse de sucre
1-1/2 pommes fraîches râpées (non pelées)
2 cuillerées à thé de jus de citron.
Battez les blancs d'oeufs en neige ferme. Ajoutez le sucre et continuez de battre jusqu'à ce que le mélange se tienne en pointes. Incorporez les pommes râpées et le jus de citron. Six portions. (Utilisez sur tarte à la citrouille, sur pain d'épices ou gâteau au chocolat).

POUDING A LA COMPOTE AUX POMMES

3 tasses de compote aux pommes sucrée
2 jaunes d'oeufs
1/3 cuillerée à thé de zeste de citron râpé
3/4 cuillerée à thé de vanille
4 blancs d'oeufs
1/8 cuillerée à thé de sel
3 cuillerées à table de cassonade
1/2 cuillerée à thé de vanille.
Mettez la compote aux pommes dans un bol. Battez les jaunes

par exemple, avaient leur chambellan, leur chapelain, leur maître d'hôtel, leur cuisinier et leur ménestrel; chacune avait son tailleur. Tandis qu'on berçait l'aînée dans un berceau doré orné des armoiries royales, son tailleur lui confectionnait une robe de soie ornée de plusieurs bandes de fourrure coûteuse. Ces héritiers royaux portaient des vêtements vraiment splendides: drap écarlate et gris, drap d'or aux fils d'argent, boutons d'or, bas de fine laine rouge, des la plus tendre enfance. Un peu plus vieux, ils mangeaient dans de la vaisselle d'argent et, pour dormir, avaient des matelas et des édredons recouverts de soie verte.

Les Tudors gardèrent la coutume des palais-pouponnières, dont chacun était dirigé par une grande dame qui portait le titre de Gouvernante d'Etat. Puis vint la Dame-maitresse qui avait pour fonctions de surveiller l'éducation des petits princes. On ajouta ensuite la nourrice (qui, en temps et lieu, faisait place à la bonne d'enfants); enfin quatre ou six "herceuses" dont le rôle consistait à agiter le berceau royal. Le titre de "Dame-maitresse" survit dans la coutume en vertu de laquelle la principauté "nurse" d'une pouponnière royale porte le titre de "Madame", quelle soit célibataire ou mariée. En anglais, ce titre "Mrs.", est l'abréviation de "mistress", que portaient autrefois toutes les femmes, célibataires ou mariées. Lady Margaret Bryan, célèbre "Dame-maitresse" du temps des Tudors, a laissé des lettres qui renseignent l'historien sur les enfants royaux qu'elle a élevés.

"Nurse" célèbre
Une des "nurses" plus célèbres de l'histoire fut Mistress Sybil Penn, qui éleva les enfants d'Henri VIII, la princesse Elizabeth et le prince Edouard. Pour la récompenser de

Peinture qui s'écaille

Une peinture qui s'écaille n'est pas nécessairement de qualité inférieure. Au contraire, une peinture qui, dans certaines conditions, ne s'écaillera pas, ne vaudrait pas la peine d'être posée.

Quand la peinture se détache en plaques, c'est, ordinairement, parce qu'on l'a appliquée sur un objet humide. Un bon jour, l'humidité cherche à s'échapper et, pour y arriver, doit ou bien traverser la couche de peinture, ou bien la décoller. Or une peinture qui laisserait passer l'humidité, plutôt que de s'écailler, ne vaudrait pas grand-chose, car il est évident qu'elle ne protégerait pas le bois ou le fer contre l'eau ou la vapeur. Et voilà pourquoi l'écaillage n'est pas, dans la peinture, un signe de mauvaise qualité, quoi qu'on en ait dit autrefois et quoi qu'on pense encore aujourd'hui les gens mal renseignés.

Une peinture de bonne qualité s'écaillera sûrement si l'on n'a pas pris la précaution d'assécher ou de laisser sécher l'objet auquel on l'a appliquée, et si l'on ne s'est pas assuré ensuite que l'humidité ne pouvait pas pénétrer cet objet par une partie non peinte.

Le NETTOYAGE de

manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANTONE

Tél. 564. — 318 rue St-Germain
RIMOUSKI, P.Q.

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU

Belletone

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais.

Si petit... si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.

LE "BELTONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE. Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochure "L" gratuite.

E. VEZINA

65 Lafontaine Téléphone 4013
RIMOUSKI, P.Q.

Un représentant sera aux endroits suivants:

à Rimouski, Hôtel St-Laurent
Lundi 22 novembre.
à Mont-Joli, Hôtel Commercial
mardi 23 novembre.
à Anqui, Hôtel Manoir Canadien
mercredi 24 novembre.

d'oeufs, ajoutez le 3/4 de cuillerée à thé de vanille, le zeste de citron. Ajoutez à la compote. Mettez le mélange dans un plat qui va au four. Faites pocher dans un four modéré, 300°F., pendant 15 minutes. Faites une meringue de blancs d'oeufs, de sel, de sucre et de vanille et mettez en dôme sur le mélange aux pommes. Retournez au four. Faites cuire de plus. Servez chaud ou très froid avec de la crème. Six portions.

son dévouement, Henri VIII lui donna un manoir et les filles du roi la tenaient en haute estime, lui permettant de demeurer à Hampton-Court. Elle y mourut et y fut inhumée: au siècle dernier, des habitants du lieu affirmèrent y avoir vu son fantôme. Une parente de la reine Victoria qui alla demeurer dans ce palais avec son tout jeune fils déclara avoir vu Sybil Penn se pencher sur le berceau de l'enfant!

La plupart des rois d'Angleterre manifestèrent leur gratitude pour les femmes qui avaient pris soin de leur première enfance. Henri V (1387-1422), en montant sur le trône, donna une pension à la Galloise, Johanna Waring, qui l'avait bercé dans son berceau de chêne près de Monmouth. Henri VIII récompensa de même sa nourrice, Anne Luke. Les archives révèlent que les bonnes et les "herceuses" des enfants royaux recevaient toujours de magnifiques cadeaux de la famille et des amis. La nourrice de ce prince à la fortune si changeante, Charles II, reçut une chaîne de rubis d'un des champions du roi et chaque "herceuse" eut une cuillère d'or. Le petit prince lui-même reçut un joyau qui valait une grande fortune à cette époque, c'est-à-dire de £7.000 à £8.000.

CAFÉ Schwartz



QUELLE SAVEUR!



QUEL ARÔME!



QUELLE ÉCONOMIE



QUELLE FRAÎCHEUR



Schwartz COFFEE

et pour le beurre de pistache les épices et la moutarde préparée

Par silette - Insistez sur le Schwartz!

Le RCAF

(CARC)

peut faire de vous un technicien expert

Le C.A.R.C. d'après-guerre offre aux jeunes Canadiens bien trempés une chance, unique d'apprendre les métiers les plus modernes, dans les domaines techniques, dans la radio, ou dans les carrières de bureau.

Aujourd'hui plus que jamais, le succès est aux hommes qui possèdent une habileté spéciale, un métier.

Le C.A.R.C. vous donne cet entraînement technique et vous permet de réaliser votre plus chère ambition.

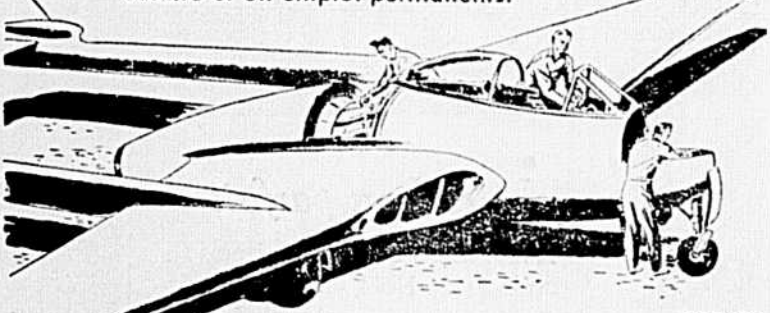
VOUS ÊTES PAYÉS POUR APPRENDRE

Les taux de la solde du C.A.R.C. ont été augmentés. Et vous pouvez augmenter vous-même votre solde en devenant plus habile dans votre métier ou encore grâce à une promotion à un rang supérieur.

- Apprentissage de métiers techniques
- Excellentes chances d'avancement
- Augmentations progressives de solde
- Aumôniers toujours de service
- Soins médicaux et dentaires gratuits
- Sports et facilités récréatives
- 30 jours de vacances payés, par année
- Vêtements fournis
- Une pension à la retraite

CE QUE VOUS OFFRE LE CARC

N'oubliez pas... Le C.A.R.C. vous offre un salaire et un emploi permanents.



AFW.20

À POSTER AUJOURD'HUI

Quartier Général, C.A.R.C. Trenton, Ont.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les renseignements sur les conditions d'engagement et les postes offerts par le C.A.R.C.

NOM (en lettres moulées) _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

1. Citoyen canadien ou sujet britannique.
2. C'est-à-dire: Âgé de 17 à 30 ans.
3. Avant-dernière année du cours d'immatri-culation junior, pour la radio, deux années du cours, pour autres emplois, ou l'équivalent dans chaque cas.

LE TABAC À CIGARETTES



donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez la boîte métallique d'une 1/2 livre... elle est économique

Pourquoi est-il décidé d'avance que la neutralité du Canada serait impossible dans la future Guerre III?

Un article du "Ottawa Citizen" qui fait voir la stupidité de la thèse officielle: la guerre automatique.

Voici la traduction, par le "Devoir", d'un récent et très important article éditorial de l'"Ottawa Citizen", un quotidien de tendance libérale. Cet article devrait faire réfléchir les va-en-guerre qui sont déjà prêts à replonger notre pays dans la guerre III au nom de la civilisation, de la religion, de la liberté, etc.

Le Canada ne peut demeurer neutre dans la Grande Guerre III, d'après le premier ministre désigné, M. Saint-Laurent, même si 11,999,999 de ses 12,000,000 de citoyens le désiraient. Quelle étrange doctrine démocratique!

Bien entendu, M. Saint-Laurent voit d'avance l'Union Soviétique d'un côté, et les Etats-Unis de l'autre comme principaux belligérants. Et parce que notre Dominion a déjà "intégré" et est en train de standardiser ses forces et son équipement en fonction de ceux des Etats-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord, on présume qu'il est lié d'honneur à participer au conflit.

Mais quand le peuple du Canada a-t-il autorisé une telle participation? Le Parlement, que M. Mackenzie King consulte si attentivement avant une déclaration de guerre, n'en a certainement rien fait. Et comment peut-il être affirmé, en conséquence, que le Canada a déjà fait son choix?

En outre, supposez que l'Union Soviétique, au début d'une guerre avec les Etats-Unis, offrait à ce Dominion la garantie qu'il ne serait pas attaqué (immunity from attack)? Aucun bel-lingérant ne désire augmenter le nombre de ses ennemis. En sorte que l'offre pourrait être sincère.

Après tout, la Suède, la Suisse, l'Irlande et d'autres pays ont fait en sorte de préserver leur neutralité dans la dernière guerre quand le monde était en flammes.

La vérité, à propos de cette question de neutralité pour le Canada dans une guerre entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis, c'est qu'elle n'a jamais été envisagée ni clairement dis-

cussée à fond. Pourtant il est de la plus profonde importance qu'elle le soit — pour une raison qui dépasse toutes les autres. Cette raison, c'est le colossal pouvoir de destruction de la prochaine guerre, et le fait que son résultat ne saurait rien conclure. (That is the colossal destructiveness of the next war and the inconclusiveness of its outcome).

Tous ceux qui comptent aujourd'hui dans le monde, parmi les spécialistes en recherche atomique, s'accordent à admettre qu'il n'existe pas de défense contre une guerre atomique ou bactériologique. Quelques mois de l'une et de l'autre, et le Canada — même s'il n'était soumis qu'à des attaques de "diversion" — pourrait être devenu un désert, avec ses villes en ruine et son peuple dispersé dans les régions sauvages et les montagnes.

Voici le témoignage de l'une des plus grandes autorités dans le monde, sur la question des conséquences économiques et militaires de la guerre atomique, le professeur P. M. S. Blackett, physicien fameux, bien connu au Canada (et à qui vient d'être décerné le prix Nobel). D'après lui, l'idée qui prévaut aux Etats-Unis, et selon laquelle la possession d'un stock de bombes atomiques donnerait une victoire certaine, rapide et facile sur l'Union Soviétique, est une idée fallacieuse. La guerre, si elle se produit, sera acharnée, épuisante, impitoyable et dévastatrice au-delà de tout ce que l'humanité a souffert jusqu'ici.

Quel serait le sort du Canada dans une telle guerre? La possibilité de n'y pas entrer (of keeping out of it) devrait au moins être discutée. En Angleterre et en France, on en discute.

Soyons des gens pratiques

Ne vous est-il jamais arrivé, alors que vous assistiez à une représentation cinématographique, d'étudier les réactions que le drame provoquait chez vos voisins? Voici que le héros ou l'héroïne est sur le point de tomber dans le piège que lui a tendu un assassin. Le spectateur frémit, parfois même il pousse un cri. Il voudrait que la victime s'aperçoive à temps du danger qui la menace.

Tout cela part d'un bon naturel et prouve que l'on a le cœur à la bonne place. Mais il y a des façons plus pratiques de manifester son altruisme. Même dans la vie réelle, les assassins ne sont pas monnaie courante. Pour un crime de ce genre commis au Canada, quarante personnes succombent à la tuberculose. Le meurtre tient la manchette dans votre journal; les quarante autres décès sont relégués dans la colonne nécrologique ou simplement aux oubliettes.

Pourtant, il s'agit encore ici d'un acte de violence. La victime n'a pas eu le temps de se défendre, et sa mort, pour avoir été plus lente, n'en a pas été moins affreuse. Si l'on vous disait que l'an prochain il y aura cinq mille cinq cents homicides au Canada, dont deux mille cinq cents dans la province de Québec, soit quarante fois plus que d'habitude, vous n'en dormiriez pas pendant des nuits, vous ne voudriez plus laisser sortir votre femme et vos enfants. Mais, comme ce tragique bilan est celui de la tuberculose, vous fermez les yeux, vous vous dites: "Il n'y a rien à faire", ou encore vous espérez que la tragédie n'affectera pas votre foyer.

Est-ce là de l'esprit social? Est-ce là de la philanthropie et de la charité chrétienne? Evidemment, nous ne pouvons pas supprimer du jour au lendemain un fléau aussi dévastateur que la tuberculose. Cependant, depuis le début du siècle, des progrès très sensibles ont été accomplis. Si les taux de mortalité tuberculeuse d'il y a quarante-cinq ans prévalaient encore aujourd'hui, avec notre population de 12,000,000 nous enregistrierions vingt ou vingt-cinq mille décès annuels au lieu de cette maladie. Or, nous n'en avons plus que de cinq à six mille, mais ce chiffre pourrait facilement tomber à quatre mille, à trois mille, même à quelques centaines. La tuberculose n'est pas héréditaire; elle est contagieuse. Si elle est contagieuse, elle est donc évitable. Effectivement, grâce au diagnostic précoce, grâce à la découverte des malades à un stade peu avancé, la guérison reste possible, probable même.

La campagne du timbre de Noël nous fournit l'occasion de méditer sur ces vérités. Et toute méditation doit porter des fruits. Puisque la tuberculose est aujourd'hui une maladie qui s'évite et se prévient, il n'y a pas de raison pour que nous laissions commettre chaque année dans notre beau Canada cinq mille cinq cents meurtres aussi atroces; il n'y a pas de raison pour que nous demeurions à la merci d'un assassin qu'il est possible de coffrer une fois pour toutes. Le Comité du Timbre de Noël montera une garde encore plus vigilante si nous lui fournissons les armes dont il a besoin. Et pourquoi, en plus de lui verser une généreuse souscription, ne nous constituerions-nous pas ses recrues, ses volontaires? L'offensive contre la tuberculose réclame le concours de chacun. Quand tout le monde se sera enrégimenté sous l'étendard de la croix de Lorraine, surveillant sa santé, faisant examiner régulièrement ses poumons, prodiguant les conseils à son entourage, la peste blanche ne sera plus qu'un mauvais souvenir chez nous.

Que votre souscription soit la plus

La profession d'infirmière dans la Province de Québec

Les questions touchant la santé publique, comme nous le savons tous, relèvent de l'autorité provinciale, qui assume de ce fait la responsabilité de légiférer en matière de nursing.

L'enregistrement des infirmières date de l'année 1920, alors que l'on institua des règlements sur ce qui devait constituer "L'Ecole d'infirmière" et déterminant qui pouvait se proclamer "garde-malade enregistrée".

Cette Loi, toutefois, n'interdisait pas aux infirmières non enregistrées d'exercer la pratique du nursing, ni ne protégeait le public contre les personnes non qualifiées, qui se donnaient comme gardes-malades.

En 1946, l'Association des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec rédigea et présenta à la Législature provinciale un bill pour l'enregistrement et la licence pour toutes les infirmières exerçant leur profession. Le bill, adopté en 1946, est devenu "La Loi des Infirmières de Québec" et confère aux infirmières de la province non seulement un statut professionnel légal, mais a aussi rendu obligatoire pour toute personne désirant porter le titre d'infirmière ou de garde-malade l'enregistrement et la licence ou permis d'exercer.

La province de Québec fut la première à déclarer illégal le fait pour une personne de s'appeler infirmière ou garde-malade ou d'exercer la profession d'infirmière sans être enregistrée et posséder une licence ou permis d'exercer et, par conséquent, à protéger ainsi le public contre l'intrusion dans la profession de personnes non qualifiées.

La profession d'infirmière occupe au point de vue légal la même position que la profession médicale, celle du droit et autres professions libérales.

L'Association des Infirmières ne constitue pas seulement une association professionnelle, mais une corporation autorisée par la Loi à émettre des permis d'exercer ou licences, avec pouvoirs équivalents à ceux du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province.

De la régie de l'association

Pour fins d'administration, la province est divisée en onze districts; chacune de ces associations de district retire une cotisation per capita de \$1.00 prélevée sur les cotisations payées par ses membres à l'Association provinciale. Les affaires de l'Association provinciale sont régies par un comité composé de vingt-quatre membres élus par les membres des districts; le comité élit parmi ses membres le Conseil Exécutif de l'Association, lequel administre les affaires de l'Association pendant l'intervalle qui s'écoule entre chacune des assemblées du Comité.

Un point intéressant de la Loi est constitué par le fait que chaque association locale ou de district peut négocier, conclure et signer, comme agent et mandataire au nom de tout groupe de membres de l'Association locale résidant et pratiquant dans la juridiction territoriale de ladite association locale qui pourrait lui en faire la demande, des contrats ou des conventions collectives avec toute catégorie d'employeurs.

Règlements concernant l'admission à l'étude

Pour la première fois, des dispositions ont été prises pour permettre à l'Association d'obtenir des renseignements exacts sur chaque aspirante qui s'inscrit à l'école d'infirmières dans la province.

Chaque école fournit à l'Association les renseignements requis et, quand la demande d'admission a été acceptée, l'Association remet à chaque aspirante un certificat de compétence et elle peut alors commencer son entraînement.

Cette mesure protège l'étudiante en lui donnant l'assurance que son entrée a été faite selon les conditions exigées par la Loi.

Exigences en matière d'instruction

Le standard minimum posé par l'Association est le certificat de 14^e année de High School ou son équivalent ou la onzième année ou un certificat d'immatrication suffisant pour admission dans une université de la province.

Tous les hôpitaux qui dirigent une école d'infirmières doivent avoir une capacité d'au moins cent lits et une moyenne quotidienne d'au moins 60 patients et des infirmières qualifiées, selon le terme de la Loi, chargées de la direction de l'école, de l'enseignement, des divers services et des salles.

Le cours doit être d'une durée de trois ans et doit couvrir les matières requises par la Loi et le Comité. Certaines dispositions sont prises concernant les cours universitaires.

généreuse possible à l'occasion de la campagne du Timbre de Noël! Cette campagne débutera le 22 novembre prochain.

Examens pour l'enregistrement et la licence

Les examens à la pratique de la profession seront tenus soit par l'Association elle-même, soit par toute université de la province, pourvu que le bureau d'examinateurs des universités soit composé pour la moitié de membres de l'Université, qui enseignent aux infirmières, et l'autre moitié de membres nommés par l'Association. La moyenne des notes d'examen requis est la même que celle requise par les facultés des arts.

Dispositions pour l'enregistrement par réciprocité et la licence

La Loi comprend des dispositions très équitables pour l'enregistrement par réciprocité qui permet aux infirmières enregistrées dans d'autres provinces ou pays d'obtenir la licence dans la province de Québec pourvu qu'elles démontrent à la satisfaction du Comité qu'elles ont les qualités et la compétence équivalentes à celles requises par la présente Loi.

La plupart des dispositions de la Loi ont été mises en vigueur dès son adoption en 1946, mais d'autres ne le deviendront qu'au 31 décembre 1948, alors que la Loi tout entière sera en vigueur.

Il va sans dire que la mise à exécution de la Loi a nécessité un travail considérable, spécialement la révision de tous les règlements provinciaux et de districts, en conformité avec la Loi.

Il y a aussi la tenue de deux registres officiels, l'un pour les élèves des diverses écoles d'infirmières et l'autre pour les licences émises.

Nous sommes fiers de ce pas en avant dans la législation du nursing et nous comptons atteindre le but visé, c'est-à-dire élever le niveau de la profession, protéger le public et les infirmières et par là même assurer au public de notre province les meilleurs services d'infirmières.

(Communiqué)



BIENTOT NOEL

Le plus bel assortiment de cadeaux pour bébés, à l'occasion de Noël. Manteaux, ensembles tout laine, robes de bébés, de baptême, capelines, mitaines, gilets, à des prix raisonnablement bas.

Au Royaume de l'Economie

Mme J. Alfred Ouellet, propriétaire
Coin rues St-Louis et Ste-Marie — RIMOUSKI

Bridge duplicata

Toutes les personnes intéressées à un tournoi de bridge duplicata sont priées de se rendre à l'Ecole d'Agriculture, samedi soir le 20 novembre à 8 heures.

La discussion portera sur la réorganisation de ce tournoi pour cet automne et cet hiver.

Gaston Bélanger,
Organisateur.

Partie de cartes

N'oubliez pas la grande partie de cartes à l'Ecole Technique le 25 novembre, organisée par la Bibliothèque Civique de Rimouski.

Chaque billet d'entrée vous donne droit à 6 mois d'abonnement à la bibliothèque.

Les billets sont en vente au magasin Les Spécialités du Golfe, Enr., Rimouski.

Des papillottes seront distribués gratuitement lors de cette soirée.

Une Nouvelle Période de Ration de Voyage

a commencé le

16 novembre

COMME L'A ANNONCÉ LE MINISTRE DES FINANCES LES RÉGLEMENTS CONCERNANT L'EMPLOI DES DOLLARS DES ETATS-UNIS POUR LES VOYAGES DEMEURENT EN VIGUEUR

Comme par le passé il sera nécessaire que les Canadiens obtiennent un permis de leur banque s'ils désirent importer du Canada plus de \$10 E.-U. ou plus de \$25 en monnaie des deux pays.

Les rapports indiquent que le rationnement des voyages de plaisir pendant les douze derniers mois a probablement fait économiser de \$40 à \$50 millions entre le 16 novembre 1947 et le 15 novembre 1948. Cette somme importante a été disponible pour l'achat de nombreuses fournitures et marchandises essentielles.

Les règlements concernant le montant de dollars E.-U. disponibles pour les différentes catégories de voyages sont les suivants:

Voyages de plaisir

Le maximum de dollars E.-U. qu'un Canadien peut obtenir pour voyages de plaisir pendant les douze mois commençant le 16 novembre 1948 est de \$150, et de \$100 pour les enfants de 11 ans et au-dessous. Il n'y a pas de restrictions sur le nombre de voyages tant que la ration annuelle n'est pas épuisée. Tous les dollars des Etats-Unis qui auront été obtenus pour un voyage et qui n'auront pas été dépensés au cours de ce voyage devront être rapportés au Canada et changés en dollars canadiens à la banque du voyageur dès son retour. Les fonds ainsi rendus ne seront pas crédités sur le montant de ration annuelle pour les voyages suivants.

Voyages d'affaires

Les demandes de dollars E.-U. pour les voyages d'affaires doivent être accompagnées d'un certificat de l'employeur à l'effet que le voyage est dans l'intérêt de ses affaires. Les hommes d'affaires pourront obtenir des montants raisonnables de dollars E.-U. pour ces fins.

Voyages de frontière

Les résidents canadiens peuvent importer du Canada sans permis jusqu'à concurrence de \$25, dont pas plus de \$10 en monnaie des Etats-Unis. Ils peuvent, dans cette intention, acheter jusqu'à concurrence de \$10 E.-U. chaque mois, en plus de leur ration annuelle de voyage.

Pour plus amples renseignements s'adresser à n'importe quelle banque chartre ou

À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER

MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • WINDSOR • VANCOUVER

Par ordre du Gouvernement du Canada

LE CANADA
A BESOIN DE
FONDS DES E.-U.

FEW 16F

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES de la PROVINCE de QUEBEC

donne à toutes les infirmières de la province l'avis suivant:

- 1— La clause d'exception donnant à toute infirmière, titulaire d'un diplôme conféré par une université de la province ou par une institution d'hospitalisation, le droit à la licence et à l'enregistrement sans examens, cessera d'être en vigueur le 31 décembre 1948 (extrait de l'article 40, Loi George VI, chap. 88).
- 2— Aucune personne ne peut exercer la profession d'infirmière à moins d'avoir obtenu une licence et d'être inscrite comme membre de l'Association dans le registre (10, George VI, chap. 88, article 39).
- 3— Les titres "d'infirmière", "d'infirmière enregistrée", de "garde-malade", "garde-malade enregistrée", "Nurse", "Registered Nurse", et leurs initiales "I.", "G.M.", "G.M.E.", "I.E.", "N.", "R.N." et autres appartiennent aux seuls membres de l'Association. (10, George VI, chap. 88, article 41.)

E. Frances Upton, g.m.e.,
Secrétaire-registraire.

Coca-Cola

se vend toujours à

5¢

PLUS 2¢ Taxes de Guerre

VOUS PAYEZ 7¢ TOTAL

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltd.

ROYAL BOTTLING WORKS

MONT-JOLI

Téléphone 174

La première conférence de presse...

(Suite de la page 3)

Nouveaux sénateurs

Une des trois dames qui la Galerie de la Presse compte parmi ses membres, Mme Evelyn Tufts, correspondante d'un journal de Halifax, fit observer au nouveau pre-

mier ministre qu'il y avait une quinzaine de vacances au Sénat et lui demanda s'il avait nommé ou nommé de nouveaux sénateurs.

M. Saint-Laurent se tourna vers Mme Tufts et lui demanda si elle aimerait aller siéger au Sénat. "Of course", dit-elle. Elle reçut la promesse que sa candidature serait "prise en sérieuse considération" au conseil des ministres.

Quelqu'un demanda ensuite à M. Saint-Laurent s'il aurait comme principal souci, désormais, le désir de régler les relations fédérales-provinciales. "Je voudrais", répondit-il simplement, "que les relations fédérales-provinciales fussent traitées à leur mérite et non comme un instrument pour gagner des élections."

Le logement

Le gouvernement fédéral se résignera à subventionner la construction d'habitations seulement le jour

où il sera devenu manifeste que le manque d'argent est un obstacle à la multiplication des maisons.

C'est ce que le nouveau premier ministre du Canada a dit aux journalistes, après leur avoir présenté les deux seuls nouveaux personnalités qui font partie de son cabinet, M. Stuart Garson, ministre de la Justice, et M. Robert Winters, ministre de la Reconstruction.

A l'heure actuelle, a dit M. Saint-Laurent, il se construit apparemment autant de maisons que la main-d'œuvre et les matériaux disponibles permettent d'en construire. Mais la crise de l'habitation demeure une crise très grave parce que c'est à peine si l'augmentation du nombre des maisons va de pair avec l'augmentation nette du nombre des foyers.

M. Saint-Laurent, pendant toute sa conférence de presse, s'est appliqué avec une patiente bonhomie à détruire chez ses interlocuteurs l'impression qu'il évoluait à plusieurs centaines de pieds au-dessus du sol maintenant qu'il est devenu premier ministre, à les convaincre qu'il continuera de marcher sur la terre ferme.

Quand le gouverneur général lui a demandé s'il consentait à former un gouvernement hier midi, M. Saint-Laurent a dit à Son Excellence qu'il lui fallait être soulagé de ses fonctions comme ministre de la Justice, poste qu'il occupe dans le cabinet depuis la démission de M. J.-L. Flisley et la nomination de M. L.-B. Pearson comme secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Son Excellence n'ayant aucune objection à ce que M. Saint-Laurent démissionnât comme ministre de la Justice, celui-ci retourna au ministère de la Justice et là, il invita M. Stuart Garson, ancien premier ministre du Manitoba, à prendre le portefeuille de la Justice. M. Garson ayant accepté, M. Saint-Laurent le recommanda au gouverneur général, signant ainsi sa première recommandation à la Couronne comme premier ministre du Canada.

St-Ulric

A une réunion spéciale du cercle Lacordaire, le conseil administratif fut formé comme suit : M. Etienne Soucy, réçu président; M. Robert Bélanger, réçu vice-président; M. Jean Marc Gosselin, nommé secrétaire et M. Gérard Dubé, trésorier; MM. Lucien Ouellet, Alcide Gendron et Conrad Gendron, directeurs.

Mme Abel Gagnon est revenue dans sa famille après avoir passé deux mois et demi à l'hôpital de Matane pour se rétablir d'une fracture à une jambe.

Mme Thomas Gagnon est de retour dans sa famille après avoir passé deux semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Ludovic Gagné est encore à l'Hôtel-Dieu de Québec et Mme Eva Michaud est allée à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. et Mme Ludger Gagné sont allés demeurer à Matane.

Padoue

Mlle Dolorès Côté, institutrice à l'école No 2 de Padoue, a reçu du département de l'instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-I. Boissclair, une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement. C'est la 3ème fois que Mlle Côté reçoit cette prime due à son mérite. Nos sincères félicitations.

Ouverture de la campagne du timbre de Noël le 22 novembre

Message du Dr J.-A. Vidal le 21

La campagne du timbre de Noël débutera officiellement le 22 novembre et, dans la province de Québec, 41 ligues et comités s'y participeront. En dehors de Montréal qui a son organisation spéciale, ces ligues et comités sont les suivants : Abitibi, Acton Vale, Arvida, Bale des Ha, Ha, Beauce, Berthier, Bois-Francs, Brémont, Mississipi, Champlain, Châteauguay, Chicoutimi-Jonquière, Drummondville, Gaspé-Sud, Granby, Grand-Mère, Hull (avec Des Chênes et Gatineau), Huntingdon, Joliette, Kérouac, Lachute, Lac Mégantic, La Tuque, Louiseville, Mont-Joli et Bas Saint-Laurent (Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord et Bale-Commeau), Montmagny, Noranda-Rouyn-Val d'Or, Québec, Richmond-McMurray, Roberval, Sainte-Agathe, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, Thetford, Trois-Rivières, Valleyfield, Verdun et Waterloo. Chaque ligue et comité fait appel en faveur de ses propres œuvres antituberculeuses et cette année c'est le dépistage des cas de tuberculose, par le moyen de l'enquête radiologique, qui est généralement préconisée. En maints endroits, ce dépistage est commencé et il sera poursuivi intensément en 1949. Son succès est donc lié à celui de la campagne du timbre de Noël.

Le timbre de 1948 représente un enfant en attitude fervente devant la cheminée. L'enfant a suspendu son bus au-dessus de l'âtre. Quel cadeau plus merveilleux le petit Noël pourrait-il y déposer que celui d'une bonne santé?

Dimanche le 21 novembre, sur tout le réseau français de Radio-Canada, un message du directeur des services antituberculeux de la province M. le docteur J.-A. Vidal, sera irradié. L'émission durera cinq minutes, soit de 8 h. à 8 h. 05.

IDENTIFICATION

— Monsieur le curé, comment me reconnaîtrez-vous au ciel? demande un ivrogne fleuri à son pasteur.

— Quand je verrai un ange qui aura la nez rouge, je dirai que c'est vous.

Chez les maîtres-horlogers du Bas du fleuve

Une assemblée des maîtres-horlogers du Bas du fleuve eut lieu, récemment, à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, à laquelle assistaient des représentants de Rimouski, Matane, Matapédia, Kamouraska, Montmagny, l'Islet, Témiscouata et Rivière-du-Loup.

Cette association, de fondation assez récente, s'est choisie un bureau de direction. M. Hervé Lévesque, de Mont-Joli, fut élu président à l'unanimité. M. Maurice Plante, de Mont-Joli également, secrétaire, M. Philippe Lepage, de Matane, trésorier. Directeurs : MM. Gérard Raymond, de Rivière-du-Loup, et Charles-R. Rioux, de Trois-Pistoles.

Premier congrès régional de l'industrie laitière à Rimouski

Plusieurs séances d'études. — Questions étudiées en vue du congrès provincial qui se tiendra à Montréal, en janvier. — Choix des délégués. — Résolutions adoptées.

Plus de 300 délégués du diocèse de Rimouski ont assisté, mercredi, au Séminaire, au premier congrès régional de l'industrie laitière du Bas St-Laurent, présidé par M. Arthur Dubé, de St-Octave, président de la Fédération de l'U.C.C. de l'Est du diocèse de Rimouski. Ces assises furent organisées par M. Léopold Francoeur, agronome, propagandiste, en vue du congrès provincial de l'industrie laitière qui se tiendra à Montréal, en janvier prochain, pour étudier des questions qui intéressent particulièrement les cultivateurs et producteurs du lait de l'archidiocèse de Rimouski. Au cours de plusieurs séances d'étude, des causeries furent prononcées par des spécialistes, entre autres M. Jean-Baptiste Lamoignon, de Montréal, surintendant général des Chemins de Fer Nationaux, qui traita de la réfrigération et de la destination des produits agricoles aux marchés régionaux; M. J. D. Michaud, professeur à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, qui parla des facteurs d'amélioration du troupeau laitier: sélection et alimentation; dans l'après-midi, M. Jean-Baptiste Lamoignon, de St-Hyacinthe, 2e vice-président général de l'U.C.C., président de l'industrie laitière, qui présenta un travail sur la production du beurre et du fromage dans le Québec et leur mise sur le marché, et le projet de loi de convention collective pour vendre les produits agricoles; M. L.-P. Belanger, agronome, de Québec, assistant-chef de l'industrie laitière au Ministère d'Agriculture, qui fit part à l'auditoire de "nos lois d'industrie laitière et la mise sur le marché des produits laitiers".

Chaque séance d'étude fut suivie de forum et discussion libre. Deux résolutions furent adoptées à l'issue du congrès, soit : a) pour demander au Ministère d'Agriculture d'accorder, comme par le passé, un octroi pour la construction de silos et pour l'achat de machines à ensilage; b) pour réclamer une loi de mise sur le marché des produits agricoles.

On fit aussi le choix de quatre délégués et de quatre substituts qui représenteront la région au congrès provincial en janvier prochain. Ce sont MM. Alfred Bozelle, de St-Leon, le Grand, Adolphe Dechamps, de Lucerneville, L.-P. Rioux, avocat-cultivateur, de Sayabec, Alexandre Ross, de Ste-Flavie, Georges Dubé, de St-Joseph de Lepage, Jean-Baptiste Deschênes, des Hauteurs, Armand Gagnon et Isidore Gagnon, de Mont-Joli.

Assistèrent à ce congrès, outre les deux aumôniers des Fédérations de l'U.C.C. du diocèse, comprenant les sections de Rimouski-Est et Rimouski-Ouest, MM. les abbés Jean-Baptiste Caron et Benoît Lantagne, les agronomes Arthur Rioux, Paul-Emile Côté, Gérard et Saturnin Langlais, Jean-Paul Saulnier, Louis Rousseau, de Rimouski, Edmond Couture, de St-Anaclet, qui prirent part aux forums organisés à l'issue des séances d'études. M. l'abbé Jean-Baptiste Caron tira les conclusions de la journée.

Elections au Syndicat du Commerce

Aux bureaux des Syndicats Catholique, mercredi soir, les membres du Syndicat du Commerce se sont réunis pour se choisir un exécutif pour la deuxième année d'activités. M. Alfred Dumas fut réélu président. Tous les autres officiers furent élus par acclamation : M. Gérard Dancause, 1er vice-président; M. Omer Demontigny, 2e vice-président; secrétaire-archiviste, Mlle Joséphine Paquet; secrétaire-correspondante, Mlle Rita Roy; trésorier, M. Georges Lemay; secrétaire-financière, Mlle Jacqueline Thibault. Directrice : Mlle Yvette Langis. Sentinelle : M. Maurice Canuel.

Pour fêter le premier anniversaire de fondation du Syndicat de Commerce, un banquet aura lieu, le 25 novembre, à l'Hôtel St-Louis.



REPARATION de RADIOS

Votre réception est-elle embrouillée? Epargnez-vous du trouble et de l'argent maintenant! Laissez-nous le soin de le mettre en parfait ordre... réparé par des experts.

Appelez 576

J.-ROGER DUBÉ
Technicien en radio

226 de la Cathédrale — C.P. 511
RIMOUSKI

Travaux de reconstruction à Ste-Flavie

Les travaux pour la reconstruction de l'église de Ste-Flavie, sous la surveillance de M. Albert Ledere, architecte, de Rimouski, avancent. On a coulé le ciment couvrant le soubassement et on espère pouvoir y assister à la messe de Noël. M. Elud Pellerier, de Rimouski, dirige l'entreprise.

La radio dans votre vie

Grâce à la radio, on est maintenant familier avec les chefs-d'œuvre de la musique. On peut fredonner la dernière chansonnette et la plus récente rumba. La radio embellit notre existence en nous apportant à toute heure du jour des éléments de distraction.

La discothèque de CHRC comprend de la musique classique, populaire, légère, folklore, etc. En outre, CHRC permet aux talents québécois de se manifester.



CET HIVER visitez la COTE DU PACIFIQUE

Vancouver et Victoria, les deux grands centres de la Côte du Pacifique vous offrent tous les avantages pour des vacances d'hiver — un doux climat, des fleurs de toutes sortes et des brises embaumées.

Grands hôtels modernes — natation, golf, promenade en auto ou à cheval, nombreux endroits intéressants à visiter — tout cela dans une atmosphère de parfaite hospitalité.

Prix des billets aller-retour de Québec, la taxe du gouvernement (15%) en plus.

1ère classe	\$171.30
Intermédiaire	\$150.75
Voiture	\$124.65

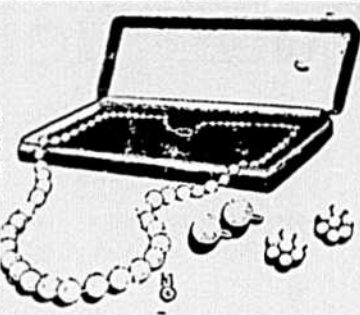
Renseignements complets sur demande.

J. M. LEMAY,
Agent général
QUEBEC



Nous vous invitons

à venir dès à présent choisir parmi notre assortiment à prix spéciaux les articles de votre choix. Ces articles seront placés de côté pour livraison future. De plus nous expédierons gratuitement n'importe où au Canada et dans un emballage spécial avec assurance contre la perte, etc., vos cadeaux ainsi choisis avant le 15 décembre.



Pour un service garanti, confiez à notre horloger diplômé le soin de vos réparations.

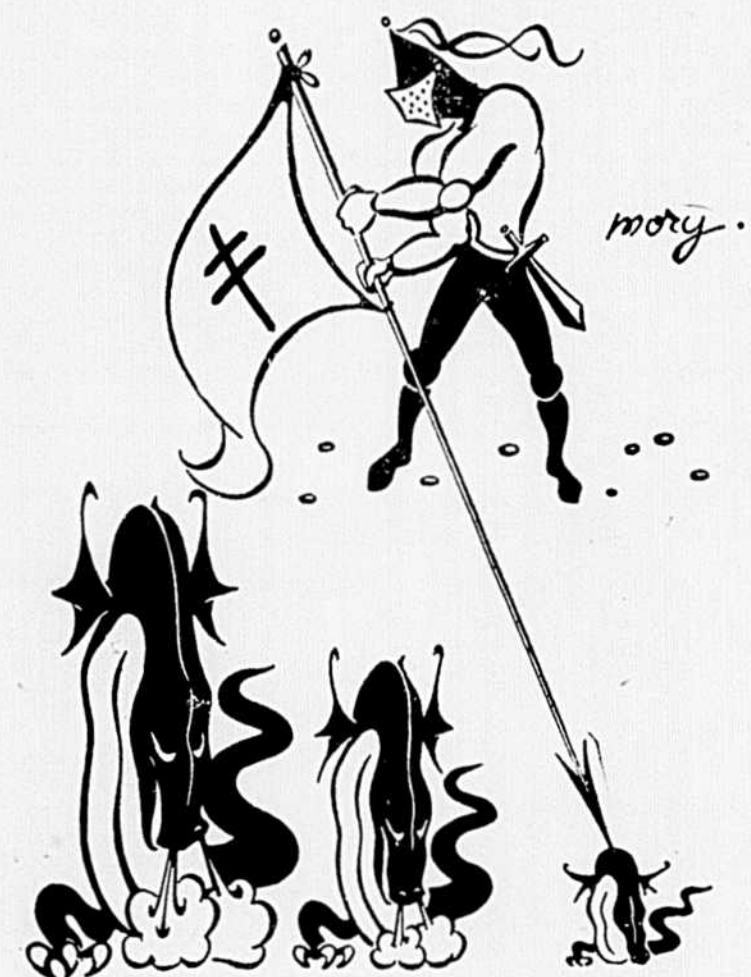
BIJOUTERIE FOURNIER, Enr.

Immeuble Lauzier & Fils,
TEL. 235-w

Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI

TERRASSONS LE MONSTRE

La mortalité tuberculeuse diminue dans Québec



190 par 100,000
en 1908

120
en 1928

65
en 1947

Puisque la tuberculose est vaincible, un devoir s'impose à tous : celui de soutenir généreusement les efforts des ligues pour enrayer un fléau qui, encore l'an dernier, a fait 2,434 victimes dans notre province.

Achetons des
timbres de Noël



CE N'EST PAS OBLIGATOIRE

...mais les hommes avisés le font!

Dans notre mode de vie, un homme est libre de gérer ses propres affaires. Il peut choisir son genre de travail et vivre où il lui plaît. Il peut dépenser son avoir tel qu'il l'entend. Il peut économiser autant de son revenu que la prudence lui dicte, en protégeant l'avenir des siens par une assurance-vie qui est en même temps une garantie pour ses vieux jours.

Voilà pourquoi l'assurance-vie joue un rôle si essentiel dans les besoins économiques de notre peuple. Elle comporte tellement de modalités qu'elle peut s'adapter exactement aux besoins des individus et des familles, dans les circonstances les plus variées.

Pourquoi considérer l'avenir des vôtres comme étant plus ou moins assuré? Les hommes avisés demandent conseil. Depuis combien de temps avez-vous analysé vos besoins d'assurance-vie?

Nous vous suggérons de discuter la question avec un représentant de la Manufacturers Life.

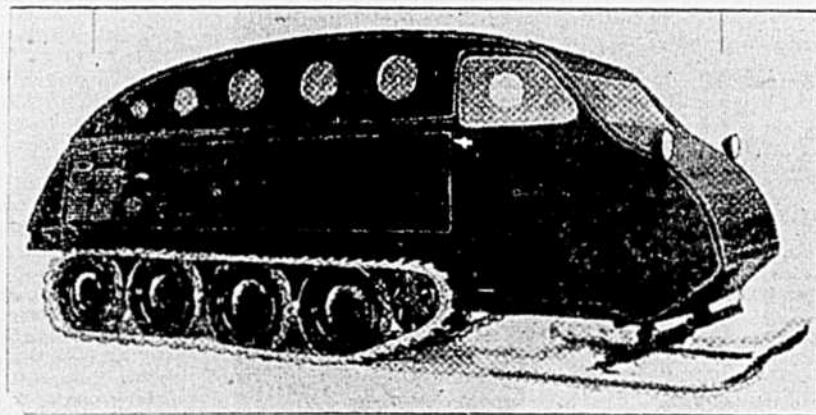
THE
MANUFACTURERS
INSURANCE **LIFE** COMPANY

SIÈGE SOCIAL (Fondée en 1887) TORONTO, CANADA

Succursale
Edifice Dominion — 126 rue St-Pierre, Québec.
André Chaumette — Gérant
Représentant — P.-T. Lortie, Rimouski.



Pour voyager cet hiver
Pour être en temps aux rendez-vous
Pour le confort - rapidité - sécurité



Le BOMBARDIER passe partout

Livraison immédiate si désirée.

Pièces de rechange en stock.

DIONNE AUTOMOBILES,
ENR.

Seul distributeur pour les comtés de
RIMOUSKI — MATANE — MATAPEDIA

TELEPHONE 288

271 rue St-Germain, RIMOUSKI.

Mont-Joli

Mort de M. Alphonse Lavoie. — Est décédé à Mont-Joli, le 28 octobre 1948, à l'âge de 57 ans, M. Alphonse Lavoie, conducteur de train du C.N.R., après une longue maladie soufferte avec un admirable courage. Avec lui disparaît un citoyen en vue de notre ville et un père de famille exemplaire.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse (Yvonne Devin), ses filles, Mme Georges Rioux, de Rimouski, Mlle Antonia et Camilla Lavoie, de Mont-Joli; ses fils, M. Alphonse Lavoie, gérant de la Coopérative de Consommation, de Mont-Joli, M. Wilfrid Lavoie, étudiant à Lou-

vain, M. Lionel Lavoie, professeur à l'école de Commerce de Rimouski, et M. Philémon Lavoie, de Québec; ses brues Mme Alphonse Lavoie, Mme Lionel Lavoie et son gendre, M. Georges Rioux, de Rimouski.

Les funérailles ont eu lieu le 30 octobre en l'église de Mont-Joli, au milieu de nombreux parents et amis. Le service divin fut chanté par le Rév. Père Tourigny, O.M.I.

Ste-Anne-des-Monts

Dimanche, M. le curé J. Chénard a béni un magnifique tableau représentant sainte Jeanne d'Arc. Cette oeuvre fut exécutée par la Rév. Mère Joanne, des Soeurs de St-Paul de Chartre. M.

l'abbé Guillaume Cassivi, curé de Cap-Chat, aumônier général des Lacordaire et Jeanne d'Arc, assistait également à cette cérémonie.

N.-D. du S.-Coeur

Gratification. — Mlle Olive Pineau, institutrice, fille de M. et Mme Edmond Pineau, vient de recevoir une prime de \$20.00 du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de l'inspecteur Henri Lavoie, pour succès dans l'enseignement. Mlle Pineau a aussi été gratifiée d'une autre prime de \$25.00 à la suite des cours de perfectionnement pédagogique donnés chez les Ursulines de Rimouski. Félicitations.

Grande partie de cartes à la salle paroissiale de Notre-Dame du Sacré-Coeur, dimanche prochain, 21 novembre, organisée par un groupe de Dames de cette paroisse, au profit des Pères Missionnaires des Missions Étrangères. De nombreux prix seront distribués. Un goûter sera servi.

St-Narcisse

Société St-Jean-Baptiste. — M. Gaudiosse Plourde vient d'être élu, pour un troisième terme, président de la société locale de la St-Jean-Baptiste. Les autres officiers élus sont: MM. Jean-Marie Vignola, Élie Vignola, Adrien Martin, Régule Ross, Polydore Proulx, Auguste Albert et Maurice Brabant.

Chandler

Équipe victorieuse. — L'équipe de balle-molle de M. Henri Clément a remporté le championnat de la côte sud gaspésienne, au cours de la dernière saison. Un magnifique trophée fut offert au club victorieux.

St-Octave de Métis

Funérailles de M. Thomas Michaud. — Le 2 novembre, les paroissiens de St-Octave de Métis ont tenu à rendre un dernier témoignage de sympathie et d'estime à un vénérable octogénaire, M. Thomas Michaud, décédé à sa demeure le 29 octobre à l'âge de 85 ans et 8 mois. Homme de bien et de mérite, fervent catholique, il était membre des diverses associations religieuses paroissiales.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse (Elmina Bouchard), ses filles Mme Jules Lévesque (Augustine), de Lac-au-Saumon, Mme Antoine St-Anand (Ernestine), de Saint-Moïse, Mme Arthur Briand (Léa), de Berlin, N.H., Mlle Hermine, du presbytère de Trois-Pistoles, une fille adoptive Soeur Thérèse-Léa, des SS, de la Providence, Hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville; un fils, Jean-Thomas, et une bru, Mme Jean-Thomas Michaud, de St-Octave de Métis; ses gendres, M. Georges Tremblay, de Lac-au-Saumon, et M. Arthur Briand, de Berlin, N.H.; un frère, M. Arsène Michaud, de Worcester, Mass.; deux soeurs, la Rév. Soeur Caron, des SS, de la Providence, de Port Townsend, Washington, Mme Octave Fortin (Ernestine), de Beaumont; ses beaux-frères MM. Octave Fortin, Armand Gendron, de St-Ulric, Philippe Bouchard et Antoine Bouchard; deux belles-soeurs, Mmes Philippe et Antoine Bouchard, et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine D. Michaud, curé de St-Octave, assisté de M. l'abbé Oscar Thibault, vicaire de Price, et M. l'abbé Emile T. Bélanger, vicaire de St-Octave, chantant lui-même le service. M. l'abbé A. Richard, curé de Trois-Pistoles, assistait au choeur.

Outre les enfants du défunt et les paroissiens, on remarquait dans le cortège funèbre sa soeur Mme Octave Fortin, M. Armand Gendron, M. et Mme Philippe Bouchard, Mme Flavien Lepage, Mme Lepage Marmen, Mme Félix St-Laurent, M. Octave Roy, de Mont-Joli, M. et Mme Alphonse Pineau, de Rimouski, M. et Mme Ernest Bouchard, de Val-Brillant, M. Auguste Lavoie, M. et Mme Thomas Lavoie, de St-Damase, M. et Mme Zéphir Thibault, de Padoue, M. et Mme Auguste Santerre, M. Georges Santerre, de Baie-des-Sables, Mme Jos.-E. Roy, Mme Paul Beaulieu, de Ste-Fa-vie, M. et Mme Timothée Rioux, de Ste-Luce, et plusieurs autres parents, amis, neveux et nièces.

Portait la croix M. Alphonse Lévesque, maire de la paroisse; six neveux portaient le corps: MM. Conrad Gendron, Georges Bouchard, Le-Philippe Dufour, Clovis Gendron, Le-Philippe Bouchard, Léopold Bouchard. Le drapeau du S.-Coeur était porté par M. Epiphane Dufour, et la croix du Tiers-Ordre par M. Antoine Lebel. Les funérailles étaient sous la direction de M. Alphonse Pelletier. L'inhumation fut faite au cimetière paroissial. A la famille en deuil, nos condoléances.

Ligue de Hockey Gaspé-Bonaventure

Les officiers de la Ligue de hockey Gaspé-Bonaventure se sont réunis, samedi, sous la présidence de M. L. P. Faucher, pour préparer la cédule de la prochaine saison sportive. Les équipes de Bonaventure et Matapédia, qui ont exprimé le désir de se joindre à la Ligue, feront partie de celle-ci, cet hiver.

St-Fabien

Nous avons le plaisir d'annoncer aux dames et demoiselles de St-Fabien et des environs que Mlle Lucienne Morin remplace sa soeur Simone au salon de coiffure de celle-ci. Nul doute qu'ayant été associée et l'élève de cette dernière les clientes n'aient pas à souffrir de ce changement imposé par les circonstances. Une visite au salon de Mlle Lucienne Morin vous en convaincra.

Blessé en jouant

Un bambin de Notre-Dame du Lac, Julien Dumont, âgé de sept ans, fils de M. Élie Dumont, s'est blessé alors qu'il s'amusait à courir avec ses frères dans la cour de ses parents. En tombant, il se fractura une cuisse.

L'agent — Votre nom ?
— Diloqueguavinsky.
— Comment ça s'écrit ?
— Avec un y.

Maîtrise en sociologie

M. Léo Dion, de St-Arsène, vient d'obtenir sa maîtrise en sociologie, ayant décroché les premiers prix, outre la médaille du gouvernement français. Il poursuivra ses études en France et en Angleterre, incessamment.

DECES

Sont décédés: M. Lionel Dion, hôtelier de Ste-Anne-des-Monts, décédé le 15 novembre, à l'âge de 28 ans. Son épouse Mme Dion (Rita Gagnon) lui survit. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à Ste-Anne-des-Monts.

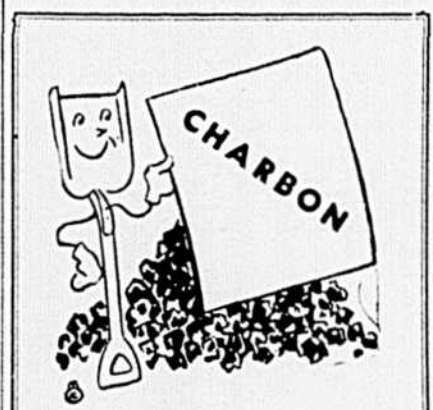
Mme Clémentine Fortin, épouse de M. Albert Gagné, de Sayabec. La défunte était âgée de 70 ans. Les funérailles ont eu lieu, samedi.

A Ste-Marthe de Gaspé, à l'âge de 61 ans, M. Alphonse Roy, époux d'Alphonse Paquet.

A Ste-Blandine, le 14 novembre, à l'âge de 60 ans, Mme Veuve Proulx (Marie Lepage). Lui survivent ses fils Philippe, Isidore, Léonard et Georges Proulx; ses filles Soeurs Marie et St-Roger, des Soeurs du St-Rosaire, Mme Horace Proulx, Mlle Jeanne d'Arc et Rita Proulx.

A Rimouski, le 11 novembre, à l'âge de 8 mois, Wellie, enfant de M. et Mme Isidore Larouche. Lui survivent, outre ses parents, sa soeur Carmen et ses frères Gaétan et Camille.

La première locomotive canadienne portait le nom de Dorchester.



Soyez prévoyant! Prenez une assurance contre les froids et les gripes; ayez tout le charbon qu'il vous faut pour l'hiver.

Pour votre provision, téléphonez 108, aujourd'hui.

P.-LEO RATTE

76, ave. de la Cathédrale, RIMOUSKI.

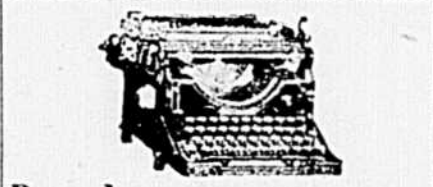
Prix défiant toute concurrence pour

- Tôle usagée, galvanisée
- Barils garantis pour huile chauffage.
- Vitres toutes grandeurs
- Fixtures électriques

Pour détails, écrire à

Echange National

8614 de l'Épée, — Montréal-15



Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'imprimerie Gilbert, Liée RIMOUSKI

Province de Québec
Ville de Mont-Joli
AVIS PUBLIC
AUX ELECTEURS DE LA DITE VILLE DE MONT-JOLI

Avis public est par les présentes donné: 1° Que le deux mars 1948, le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli, a adopté son règlement No 15 aux fins d'autoriser la Commission des Liqueurs: A— à octroyer des permis pour la vente des liqueurs alcooliques, dans cette municipalité; B— à y établir une succursale pour la vente des liqueurs alcooliques; C— et à ce que l'adoption du présent règlement serve de demande suffisante à ces fins, par le conseil municipal. 2° Que le règlement et sa mise en vigueur devaient être soumis à l'approbation des électeurs. 3° Que le règlement a été soumis aux électeurs, mais que par jugement (No 10129) rendu par l'Honorable juge Wilfrid Girard, le seizième jour de juin mil-neuf-cent-quarante-huit, les procédures consistant à soumettre le règlement à l'approbation des électeurs, ont été annulées. Vu le jugement, et vu l'obligation de la soumettre de nouveau à l'approbation des électeurs, il est ordonné qu'un scrutin sera tenu les neuf (9), dix (10), et onze (11) décembre 1948, en la salle des pompiers, Ville de Mont-Joli, de dix (10) heures de l'avant-midi, jusqu'à cinq (5) heures de l'après-midi. Donné à Mont-Joli, ce huit novembre 1948 Le secrétaire-trésorier, E. Blau.

Je soussigné, Ernest Blau, secrétaire-trésorier, certifie sous serment d'office, avoir publié l'avis ci-joint, en en affichant copie près de la porte principale de l'église paroissiale, et copie en la salle publique des délibérations, dans la Ville de Mont-Joli, ce huitième jour de novembre, mil-neuf-cent-quarante-huit. Donné certifié à Mont-Joli, ce huit novembre 1948. E. Blau, Sec.-trés.

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX:

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langlo
MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain
MATANE — 1er mardi du mois, Hôtel Simard
TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

PETITES ANNONCE

Le Progrès du Golfe

Publié par —

LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE

Bureau:

149, rue St-Germain
RIMOUSKI

Abonnement:

\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger

CHAMBRE A LOUER.

69A, rue Rouleau, Rimouski.

A LOUER — 4 chambres, 2 qui communiquent ensemble dont l'une peut servir de cuisine. Pour couple sans enfants. Aves au chaud. Meublées ou non. Chauffées et éclairées, pension si désirée. Ces chambres peuvent être louées séparément. S'adresser à 32 rue Notre-Dame, 2e étage, Rimouski Sud.

A LOUER — Logement de 5 pièces. S'adresser à 11F, rue de l'Évêché, Rimouski. Le jour, par téléphone, au No 789.

TOITURES D'ACHIER LEGEREMENT USAGÉES, fortes, ondules. Aussi, toitures neuves en aluminium. Gros stock disponible.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie, Enr., bureau de poste Delormier, case 152, Montréal.

CALENDRIERS 1949

Faites-nous parvenir vos négatifs favoris. Ils seront agrandis et montés sur des jolis calendriers de 5 x 7 pouces. Ces calendriers feront des cadeaux utiles et très attrayants. Prix — 50¢ chaque, ou 3 pour \$1.25. Si vous désirez avoir votre photo colorée, ajoutez 40¢ de plus pour chaque calendrier.

SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
Dept. "HDS" Station Outremont, Montréal, Qué.

COURROIES DE TRANSMISSION

Courroies de convoyers sans fin en caoutchouc, cuir ou caneva de toutes les largeurs, lacets à courroies, machines à lacer, poulies à friction et en fer forgé, arbre de couche, coussinets, collets, accouplements d'arbres de couche, crochets, routes d'engrenage et chaîne pour booms, papier à friction, paquetage de caoutchouc, paquets en amiante pour vapeur, coussinets pour arbre de couche. Mandrins de scie, lames de scie, moteurs, poulies pour moteurs, poulies et courroies en V.

M. ZAGERMAN & CO. LIMITED,
Bayview Road, Ottawa, Ont

TRAPPEURS ET CHASSEURS. Servez-vous de la "Renardicide" pour faire la chasse aux visons, aux rats-musqués, à la belette, aux renards et à tous les animaux à fourrure. C'est la seule et véritable drogue pour le marché. Elle est enregistrée à l'Ontario et patenée. Elle est indispensable aux chasseurs pour attirer à leurs pièges tous les animaux à fourrure. Elle est exclusivement composée de glandes animales et de produits dont l'odeur attire à des milles de distance les animaux des deux sexes les plus méfians. Elle n'est pas un poison. Un enfant même peut s'en servir sans danger et avec autant de succès qu'un chasseur expérimenté, en suivant les instructions claires et précises, inscrites sur la bouteille. Elle est employée depuis plusieurs années par les chasseurs les plus expérimentés du Labrador, de la Côte-Nord et de la Baie d'Hudson. Elle est en vente chez les pharmaciens et les marchands. Vu le coût élevé de ce produit nous n'envoyons pas d'échantillon. Elle se vend en bouteille de une once \$2.50 et deux onces \$4.50. Ajoutez 20¢ pour les frais de poste. Le montant doit accompagner la commande. Prix spéciaux pour le gros. Bon profit pour le détaillant. La Renardicide, Mistassini, Lac St-Jean, P.Q.

REPARATIONS DE MONTRES, Etc. Confiez-nous vos réparations de montres, briquets Ronson, rasoirs électriques, kodaks, etc. Prix raisonnables, service prompt et garanti. Commande postale remplie avec soin. Bijouterie Fournier, Enr., Edifice 5-10-15 Lauzier & Fils, Rimouski.

Profitez de l'expérience de spécialistes qui ont nombre d'années à leur crédit dans la RECONDITIONNEMENT DE MOTEURS. Le seul garage à avoir tout l'équipement nécessaire pour le reconditionnement de moteurs de tous genres.

Lucien Lévesque

106 rue St-Germain — Tél.: 703
RIMOUSKI

Roger Leclerc

Manufacturier de meubles

Meubles sur commande

8, rue St-Denis — Rimouski

Confection sur mesures

CHEZ
PAUL
ENR.
TEL. 157
70 Ave. de la Cathédrale — RIMOUSKI

GERARD LACOMBE

PHOTOGRAPHE

71 A Rue ROULEAU



Le monument employé pour marquer le lieu du dernier repos de quelqu'un qui est cher à la mémoire peut être pour toujours un souvenir de qualité et de beauté.

Nous aimerions vous montrer plusieurs magnifiques dessins.

BEAUDET & FRENETTE, LTEE
MONT-JOLI

Le NETTOYAGE de

manèges, de paletots, de complets de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANTONE

Tél. 564, — 318 rue St-Germain
RIMOUSKI, P.Q.

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit

NOTAIRE

Bureaux: Immeuble Gilbert, 144 rue de l'Évêché, tél. 108
Domicile: 519, rue St-Germain, tél. 307
RIMOUSKI

C. Belzile & R. Rabouin

NOTAIRES

Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P.Q.

AVOCATS

Asselin & Asselin

AVOCATS

R. E. Asselin, LL. L.
Dorome Asselin, B.A.
Bureau: 158 de l'Évêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Émile Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cle de Pouvoir
RIMOUSKI

Casgrain & Tessier

AVOCATS

Hon. Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE
CANADIENNE NATIONALE
RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Évêché
Bureau à Trois-Pistoles: Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbriens.
RIMOUSKI

GUY D'ANJOU

AVOCAT

Bureau en haut de la pharmacie du Dr Verreault
MONT-JOLI
C.P. 97 — Tél. 294

MEDECINS

Dr J.-O. Drapeau

MEDECIN

BUREAU: 124 rue St-Germain, de 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.
BUREAU à la Pharmacie St-Hobert, 18 rue Michaud, de 4 1/2 à 6 et de 8 à 9 1/2 p.m.

Dr Benoît Dumas

MEDECIN-VETERINAIRE

Tél.: 589 — 103-A, rue St-Germain
RIMOUSKI

Tél.: bureau 790 Rés.: 516-m-5

Dr Gaston Beaulieu

CHIRURGIEN-DENTISTE

6 Ave. de la Cathédrale
Edifice Lepage — RIMOUSKI.

Dr J.-Auguste Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE

RIMOUSKI
160 de l'Évêché Tél.: 150

Louis-Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier Conseil
6 rue St-Jean — Tél. 324
RIMOUSKI

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes

Tél.: Rés. 01; Entrepôt 61.
RIMOUSKI

J.-Adéodat Drapeau

Courtier d'assurances générales

Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc.
BUREAU: 6 rue Lepage, près du Garage Dionne Automobiles, Enr.
Téléphone 75 — RIMOUSKI.

Au service du public depuis 1906

ASSURANCES GENERALES

S. Z. COTE, Enr.

Lucien Morin, Prop. Gérant

85 rue de l'Évêché RIMOUSKI.
Tél.: Bureau 33 — Résidence 33-w

Maurice de Champlain

RIMOUSKI

BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, rue de l'Évêché.
SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie....

Brevets d'Invention

Brevets d'invention obtenus au Canada et aux États-Unis.
S'adresser à M. J.B. COTE, Procureur de Brevets Licencié
Case postale 39, RIMOUSKI

GEORGES MASSON, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

149, RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI

LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Fondée en 1903

\$105,000,000.00 D'ASSURANCE EN VIGUEUR

ASSURANCE POUR TOUTE LA FAMILLE

M. DAVID OUELLET

Gérant de district du Bas St-Laurent

109, rue St-Germain, — RIMOUSKI.

LEOPOLD VEZINA

Agent spécial

138, rue St-Jérôme, — MATANE.

Réparations de clavigraphes, machines à additionner, caisse enregistreuses, etc.

TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI

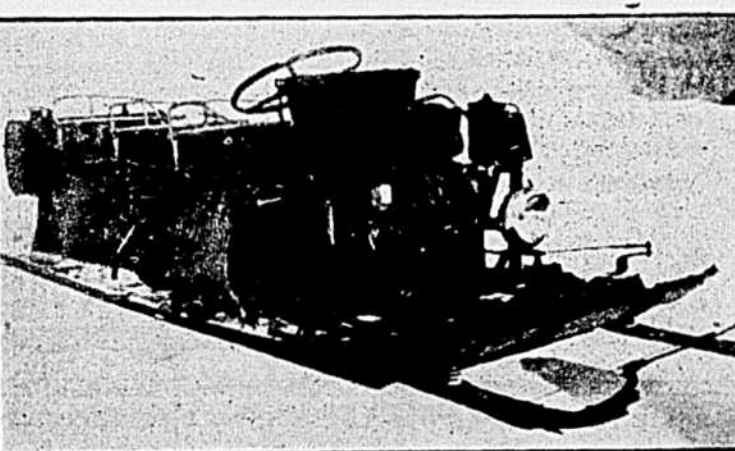
Un expert de 35 ans d'expérience à votre service.

L'IMPRIMERIE GILBERT

LIMITEE

Téléphones 44 et 477

146, rue de l'Évêché, Rimouski.



Débat mixte dimanche prochain à Rimouski

Organisé par les Chambres de Commerce de Rimouski et Rivière-du-Loup

"La discrétion est-elle une vertu féminine ou une vertu masculine?"

Tel est le sujet qui sera débattu dans un débat oratoire mixte organisé par les Chambres de Commerce de Rimouski et Rivière-du-Loup. Le débat fut présenté l'an dernier à Rivière-du-Loup. Le 21 novembre, il sera offert au public rimouskois, à l'Ecole de Commerce.

On voit ci-dessous les photos des quatre participants accompagnés de leurs noms et de l'aspect du débat qu'ils ont choisi de traiter.

LES REPRESENTANTS DE RIMOUSKI

disent

"La discrétion est une vertu masculine"



M. Adalbert Roy



Mlle Michèle Casgrain

LES REPRESENTANTS DE RIVIERE-DU-LOUP

disent

"La discrétion est une vertu féminine"



Me Jean-Paul Bérubé



Mlle Maryse Paradis

REPARATION

D'appareils électriques, poêles, grille-pains, balayuses, etc.

Une garantie d'un an est donnée avec la réparation des laveuses.

Fernand Lepage

25 rue St-Jacques, — RIMOUSKI — Tél. No. 402-w

A l'inauguration des cours du soir à Rimouski



La Chambre de Commerce des Jeunes inaugure, le 10 novembre, dans l'Ecole de Commerce, en notre ville, la série de ses cours publics du soir. Plusieurs notables avaient été invités à cette occasion. On voit dans la photo, de gauche à droite: 1ère rangée, MM. Joseph Beaulieu, journaliste, L.-de-G. Gagnon, président régional des Chambres de Commerce des Jeunes, Albert Michaud, président de la Chambre de Commerce (senior) de Rimouski, Elzéar Côté, maire de Rimouski, Gérard Amiot, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, et M. l'abbé Adrien Page, directeur de l'Ecole de Commerce de Rimouski. Dans la 2e rangée, on remarque M. Richard Dubé, directeur de la Chambre cadette et organisateur des cours du soir.

La Chambre de Commerce des Jeunes inaugure ses cours du soir

Brillante ouverture. — Les invitées d'honneur. — Les titulaires des cours.

Une cérémonie d'un caractère officiel a marqué la semaine dernière l'inauguration de la série des cours du soir qui seront présentés au cours de la prochaine saison par la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski. Plusieurs invités d'honneur rehausèrent de leur présence cette cérémonie d'inauguration de cours destinés aux jeunes hommes d'affaires. Notons parmi eux le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté, M. l'abbé Adrien Page, directeur de l'Ecole de Commerce de Rimouski, M. Albert Michaud, président de la Chambre de Commerce Senior, M. L.-de-G. Gagnon, administrateur régional des Chambres de Commerce, M. David Ouellet, ex-directeur de la Chambre des Jeunes de Drummondville.

M. Richard Dubé, organisateur de la série de cours du soir, exposa aux membres présents, venus en nombre considérable ce soir-là, le programme qui sera suivi par les titulaires des cours.

Plusieurs orateurs furent ensuite invités à faire leurs commentaires sur l'initiative prise cette année par la Chambre de Commerce des Jeunes. M. le maire Elzéar Côté tint la cote pratique des cours qui seront adaptés aux besoins de notre milieu économique. M. L.-de-G. Gagnon, administrateur des Chambres de Commerce pour le Bas du Fleuve, décrivit cette initiative comme "le plus beau geste qui fut posé chez nous par une Chambre de Commerce".

Plusieurs titulaires de cours ont accepté à l'heure actuelle de traiter le sujet qui leur avait été confié. Parmi eux, notons MM. Paul-Emile Gagnon, Gilles Gagnon, J.-E. Poitras, J.-A. Gagnon, G.-O. Morrisette, Charles Gagnon, Paul Dufour, Maurice De Champlain, Maurice Laniel, Cummings J.-P. Legaré et Richard Dubé.

Notes locales

—MM. Wilfrid Ouellet, Albert Dionne, Louis Chouinard et Georges Rioux sont allés assister au congrès des districts des Chevaliers de Colomb qui s'est tenu, récemment, à St-Pamphile de l'Islet.

—Mme J.-A. Verreault est actuellement à l'Hôpital St-Luc de Montréal, où elle a subi plusieurs interventions chirurgicales. Son état est satisfaisant. M. Verreault et sa femme Mlle M. Verreault étaient à Montréal, à cette occasion.

—Mme J. Gagnon et Mlle Jeanne Gagnon, de Frampton, étaient en visite chez Mme Benoît Ste-Marie, récemment.

—Mme Romuald Dionne est revenue d'un voyage à Québec.

—M. Robert Miller, de Portneuf, était en ville, en fin de semaine.

—M. et Mme Paul Mercier, de Montmagny, étaient en visite chez Mme Wilfrid Mercier, récemment.

—Mlle Raymond Maloney est retournée à Sheller-Bay après avoir passé quelques jours en notre ville.

—Mlle Jeanne Roy est retournée à Montmagny après avoir été l'hôte de sa sœur Mme N. Bérubé.

—Mme René Asselin et Mlle Solange Asselin ont passé la fin de semaine à Québec.

—Mme Armand Paquet, de Charlesbourg, était en visite récemment chez sa sœur Mlle Elsie Roy, G.M.

—Mme Gleason Belzile a reçu, mardi soir, à sa résidence Mlle Germaine Boudock, journaliste de Québec, et les membres de la Société d'Etude et de Conférences après la conférence que prononça mardi soir Mlle Boudock.

—M. l'abbé Donat Crousset est allé à Ste-Anne-de-la-Pocatière représenter le Séminaire au service chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé L.-E. Pélletier, curé de St-Philippe de Néri.

—Mlle Germaine Boudock, journaliste de Québec, était en ville, mardi, pour donner une causerie "Au royaume des Moutons à vent", sous les auspices du Cercle d'Etude.

—MM. Jean-Baptiste Lancôt, de Montréal, Jean-Baptiste Lemoine, de St-Faustin, et L.-P. Bélanger, agromoine, de Québec, étaient en ville, mercredi, lors du premier congrès de l'Industrie Latérale du Bas St-Laurent.

—M. le Dr Georges Préfontaine, de Montréal, était en ville, en fin de semaine, l'hôte de M. et Mme Elzéar Côté, au retour d'un voyage dans l'Alaska.

L'annexe au couvent des Soeurs de la Ste-Famille est terminée

Agrandissement de la buanderie du Séminaire — Une partie servira à loger les aides féminines du Séminaire.

On vient de terminer la construction de l'immeuble sis sur la rue Ste-Marie entre le couvent des Soeurs de la Sainte-Famille et la boulangerie du Séminaire. Cette bâtisse, construite à l'épreuve du feu, servira partiellement, dès janvier prochain, à l'agrandissement du couvent des Soeurs de la Sainte-Famille, dont les religieuses sont attachées au service du Séminaire et de l'Archevêché. Avec la nouvelle construction, la buanderie du Séminaire se trouve agrandie sensiblement. Deux étages seront affectés au logement des jeunes filles qui travaillent au Séminaire sous la direction des religieuses.

Vol à Ste-Anne-des-Monts

Un vol a été commis, dans la nuit de vendredi à samedi, au garage de M. Alphonse Pelletier, maire de Ste-Anne-des-Monts. Les cambrioleurs s'introduisirent dans le bureau en brisant des vitres à l'arrière du garage. Après avoir forcé la caisse enregistreuse, où il y avait une somme d'environ douze dollars, ils se servirent d'un moulin électrique et tentèrent d'ouvrir le coffre-fort en pratiquant un trou au-dessous de la serrure. Mais leur tentative fut vaine: ils ne purent s'emparer des quinze cents dollars qui s'y trouvaient.

M. Jean Thibault, commis, constata le méfait à son arrivée au bureau, samedi matin.

Automobile démolie

Deux jeunes gens de St-Arsène, Yvon, M. Paul Saimon et un camarade, échappèrent de justesse à la mort lorsque leur voiture stoppa soudain sur la voie ferrée au moment où un train passait. Le véhicule fut happé par la locomotive et pratiquement démolie. Les deux occupants eurent tout juste le temps de sauter de l'automobile.

Accusé de négligence criminelle

Ulysse Miller, accusé de négligence criminelle à la suite d'un accident qui coûta la vie à deux enfants, le 6 octobre dernier, à Ragueneau, a été condamné à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles, à La Malbaie, par le juge L.-P. Girard.

Trois doigts broyés

M. Amédée Rioux, de St-Simon, qui était à scier du bois chez M. Louis Jean, de St-Mathieu, a subi un accident: il eut trois doigts broyés. Transporté à l'Hôpital St-Joseph, on espère toutefois sauver ces doigts de l'amputation totale.

Gagnants

Les prix du Tirage du Comité de Bienfaisance de Rimouski ont été gagnés par les personnes suivantes:

1er prix: Mlle Beatrice Desjardins, Hôpital St-Joseph de Rimouski, avec le no 6019.

2e prix: un service de vaisselle, Mme A.L. Harvey, St-Sauveur-des-Monts, Co. Terrebonne, avec le no 8915.

3e prix: une montre, Mlle Bernadette Lévesque, Rimouski, avec le no 1153.

Grand Soulagement

DE L'ENCHÈFÈREMENT, DE L'OBSTRUCTION CAUSÉE PAR LE

Rhume de Cerveau!

Ces gouttes nasales à double effet agissent vite à la source du mal!

Le soulagement des souffrances du rhume de cerveau se manifeste dès que vous mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Employé à temps, cela aide à empêcher les rhumes de se déclarer. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

Un homme d'esprit s'apercevant qu'il était assis entre deux mauvais plaisants qui se moquaient de lui, leur dit:

—Messieurs, vous vous trompez, je ne suis ni un sot, ni une bête, je suis entre les deux.

—Mme Wilfrid Ouellet et Mme Edmond Parent, de St-Gabriel, étaient de passage à Rimouski. Elles ont profité de l'occasion pour rendre visite à Mme Jos. Parent, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Elle est la mère de Mme Ouellet.

Rimouski fera partie de la Ligue Commerciale formée à Québec

Les parties débiteront à Rimouski, le 18 décembre

Après des pourparlers et des hésitations, l'Association Sportive de Rimouski a adhéré à la Ligue Commerciale de Québec, lors de l'assemblée tenue, au Colisée, dimanche dernier. A Rimouski, l'ouverture de la saison se fera samedi, le 18 décembre, alors que les Sénateurs de Québec seront les visiteurs pour deux joutes, en fin de semaine.

Six clubs composent cette Ligue, dont trois de Québec (les Étoiles, les Sénateurs, les Aigles) et trois de l'extérieur: Montmagny, Donnacona et Rimouski.

Durant la saison, les clubs de Québec joueront plus de parties sur les patinoires extérieures, tandis que les Marchands de Rimouski joueront selon la cédule régulière comme receveurs seulement.

Le club de Rimouski était représenté, dimanche, au Colisée, par M. Marcel Larochelle.

La Croix Rouge a repris ses activités

On a besoin de plus d'ouvrières — Le comité rimouskois cherche à obtenir un local chauffé pour centraliser ses divers bureaux à Rimouski.

Depuis quelques semaines, la Croix-Rouge de Rimouski a repris ses activités en notre ville par la tenue d'une demi-journée de travail, l'après-midi, (vendredi, de 2 à 4 1/2 heures), au cours de laquelle les dames et jeunes filles travaillent bénévolement à la confection de pièces de couture destinées aux civils nécessiteux et aux cliniques. Cependant, les ouvrières ne sont pas assez nombreuses pour la tâche à accomplir, soit pour atteindre l'objectif fixé au comité de Rimouski. Un appel est fait à toutes celles qui peuvent disposer de quelques heures de loisir au profit de cette œuvre humanitaire, soit en travaillant le vendredi après-midi à l'hôtel de ville, soit en allant ce jour-là chercher du travail pour confection au foyer.

Des pourparlers sont en cours pour obtenir à Rimouski un local chauffé où tous les bureaux, secrétariat et divers comités, seraient centralisés.

Collision sur la route de Cap-Chat

Plate-forme du camion arrachée et cheval projeté sur la chaussée.

Un accident s'est produit, la semaine dernière, sur la route Cap-Chat—Ste-Anne-des-Monts alors que la voiture-taxi conduite par M. Édouard Leclerc est venue en collision avec le camion de M. Hubert Collin. Celui-ci transportait alors un cheval: il vit la plate-forme de son camion arrachée et lancée au milieu du chemin, de même que la bête qui l'occupait. La voiture de M. Leclerc a été considérablement endommagée, mais le camion n'a subi que de légers dégâts. Les occupants des deux véhicules s'en sont tirés indemnes.

Ils l'échappent belle

En traversant la rivière, en camion, sur un traversier, à Shelter Bay, Adéodat Laurin et son compagnon Gérard Doyle l'ont échappé belle quand le chaland pencha d'un côté sous la lourde charge du camion (avec 100 sacs de patates). Ils eurent tout juste le temps de sauter du camion dans une chute de sauvetage, en attendant du secours. Il fallut sept heures de travail intense pour renflouer le traversier et sortir le camion de la rivière.

Un autre referendum sur la prohibition à Mont-Joli

Les citoyens de Mont-Joli seront de nouveau consultés, les 9, 10 et 11 décembre, relativement au régime de prohibition qui existe en leur ville depuis longtemps. Un referendum à ce sujet fut déjà tenu, naguère, suivi de décompte judiciaire et jugement.

Il s'agit de savoir définitivement en décembre prochain, si Mont-Joli doit avoir un magasin de la Commission des Liqueurs, etc.

Regie Provinciale des Transports et Communications de Québec

DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS

Les intéressés sont avisés que RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITEE, s'est adressée à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec dans le but de faire réviser son permis de façon à ce qu'il se lise dorénavant comme suit: les modifications demandées étant soulagées:

A—Mont-Joli et Rimouski et environs (gen).

B—Transport de marchandises arrivant à ou partant de Mont-Joli et/ou Rimouski par Chemins de Fer ou par camions, ou provenant des

entrepôts de Rimouski Transport, Limitée.

1) Mont-Joli et/ou Rimouski à Mont-Joli et endroits intermédiaires sur les routes 6 et 10 et routes collatérales et secondaires.

2) Mont-Joli et/ou Rimouski et Matapédia avec endroits intermédiaires sur les routes 10 et 6 et routes collatérales et secondaires.

3) Mont-Joli et/ou Rimouski à la frontière Nouveau-Brunswick (Edmundston) et endroits intermédiaires sur les routes 10 et 2 et routes collatérales et secondaires.

C) Occasionnellement de Rimouski à Québec et Montréal pour marchandises arrivant à ou partant des endroits mentionnés au paragraphe A et B.

D) Exclusivement des marchandises cueillies chez les marchands de gros à Montréal pour être transportées et chargées dans les trains à destination de Rimouski.

E) Occasionnellement ailleurs dans la Province, pour le transport de marchandises provenant des localités que le détenteur du permis est autorisé à desservir ou devant y être expédiées, et destinées à un seul consignataire.

Quiconque aurait des objections à ces amendements et demandes devra les produire par écrit à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

RIMOUSKI, ce 4 novembre 1948.

(SIGNE) SIMARD & CHASSE,

Procureurs de RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITEE.

DANS NOS CINEMAS

Cartier

21-22 novembre

LA CHARGE FANTASTIQUE

Errol Flynn, Olivia de Havilland nous reviennent dans un autre de ces films épiques qui ont fait leur notoriété. En effet, ils sont les vedettes du grand film de Warner Bros. intitulé: "La Charge Fantastique", traduction française de "They died with their boots on".

Au même programme, un sport-parade en couleurs des plus intéressants.

23-24-25 novembre

LA FILLE AUX YEUX GRIS

Le Cartier présentera un film avec Fernand Ledoux, Paul Bernard et Claude Genia. Il s'agit de: "La Fille aux Yeux Gris", d'une étrange et aussi original qu'on puisse l'imaginer. C'est toujours la lutte entre l'amour et le devoir filial. L'amour triomphe, mais après combien de péripéties, de deuils, de chagrins et de déceptions. L'incomparable naturel de Fernand Ledoux et la beauté étrange de Claude Genia confèrent à ce film une attirance exceptionnelle.

26-27 novembre

I WONDER WHO IS KISSING HER NOW

Qui ne se rappelle cette captivante mélodie "I Wonder Who Is Kissing Her Now" (Malgré tes baisers, tes promesses), cette mélodie qui a bercé l'adolescence des plus de trente ans et qui a connu une si grande vogue. Des danses magnifiques, étincelantes. L'histoire nostalgique de l'histoire du spectacle. Mark Stevens et June Haver sont les vedettes de ce film le plus aimable et le plus comique de l'année, dans lequel il y a de tout, depuis les brillantes étoiles jusqu'aux chansons captivantes. Les Nouvelles Fox complètent le programme.

CARTIER

21-22 novembre

LA CHARGE FANTASTIQUE

Errol Flynn, Olivia de Havilland

Sujet court: Sports parade.

23-24-25 novembre

LA FILLE AUX YEUX GRIS

Fernand Ledoux, Claude Genia.

Sujet court: Actualités françaises.

26-27 novembre

I WONDER WHO IS KISSING HER NOW

HER NOW. (en couleurs).

June Haver, Mark Stevens.

28-29 novembre

HANTISE (en français)

Joan Crawford. Sujet court.

30 nov. 1-2 décembre

SHO SHIN (en français)

Le meilleur film de l'année.

(Time N.Y.)

Actualité françaises.

RIMOIS

22-23-24 novembre.

UNFINISHED (en couleurs)

Syd Charisse, Margaret O'Brien.

25-26-27 novembre

RENDEZ-VOUS A PARIS

Anne Ducaux, Claude Dauphin.

28-29-30 nov. 1 décembre

EMPEROR WALTZ (en couleurs)

Bing Crosby, Joan Fontaine.

2-3 décembre

LE ROI DES RESQUILLEURS

Rellys, Jean Tissier, Suzanne Dehelly.

REGIE PROVINCIALE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DE QUEBEC

AVIS

DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS

Les intéressés sont avisés que RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITEE, s'est adressée à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec dans le but de faire réviser son permis de façon à ce qu'il se lise dorénavant comme suit: les modifications demandées étant soulagées:

A—Mont-Joli et Rimouski et environs (gen).

B—Transport de marchandises arrivant à ou partant de Mont-Joli et/ou Rimouski par Chemins de Fer ou par camions, ou provenant des

entrepôts de Rimouski Transport, Limitée.

1) Mont-Joli et/ou Rimouski à Mont-Joli et endroits intermédiaires sur les routes 6 et 10 et routes collatérales et secondaires.

2) Mont-Joli et/ou Rimouski et Matapédia avec endroits intermédiaires sur les routes 10 et 6 et routes collatérales et secondaires.

3) Mont-Joli et/ou Rimouski à la frontière Nouveau-Brunswick (Edmundston) et endroits intermédiaires sur les routes 10 et 2 et routes collatérales et secondaires.

C) Occasionnellement de Rimouski à Québec et Montréal pour marchandises arrivant à ou partant des endroits mentionnés au paragraphe A et B.

D) Exclusivement des marchandises cueillies chez les marchands de gros à Montréal pour être transportées et chargées dans les trains à destination de Rimouski.

E) Occasionnellement ailleurs dans la Province, pour le transport de marchandises provenant des localités que le détenteur du permis est autorisé à desservir ou devant y être expédiées, et destinées à un seul consignataire.

Quiconque aurait des objections à ces amendements et demandes devra les produire par écrit à la Régie Provinciale des Transports et Communications au Palais de Justice à Québec, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la publication du présent avis.

RIMOUSKI, ce 4 novembre 1948.

(SIGNE) SIMARD & CHASSE,

Procureurs de RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITEE.

4 RAISONS POURQUOI LE ROYAL EST VOTRE MEILLEUR ACHAT

PLUS RAPIDE

Les records mondiaux de rapidité ont été établis sur des machines Royal.

PLUS EFFICACE

Offre plus de caractéristiques pour épargner temps et travail que tout autre dactylo.

PLUS DURABLE

Le dactylographe le plus robuste que le génie mécanique ait jamais produit.

SERVICE

et pièces de rechange partout au Canada. Nous sommes à votre service.

ROYAL

Le dactylographe No.1 au monde



DEMANDEZ-NOUS UNE DÉMONSTRATION PRATIQUE

L'IMPRIMERIE GILBERT, LIMITEE